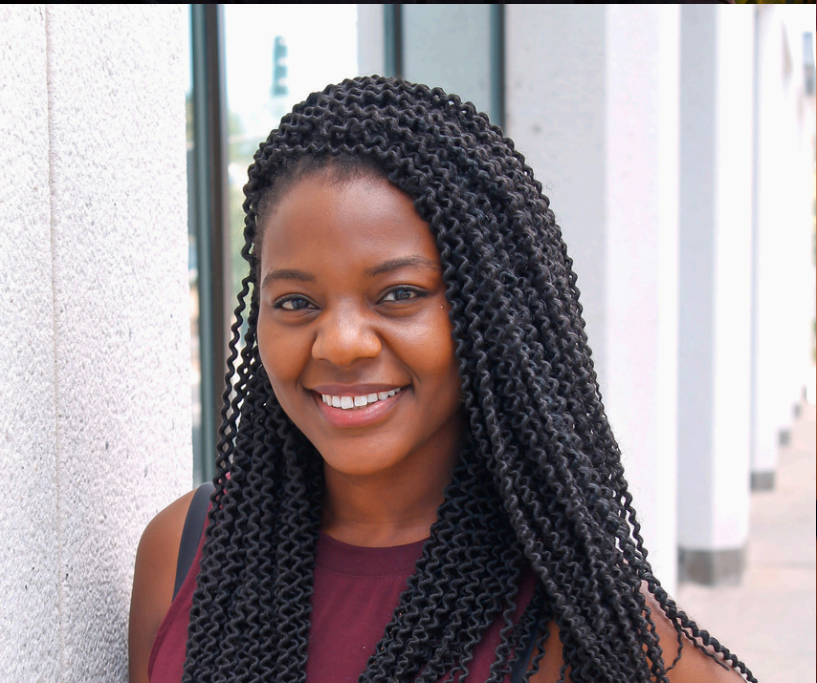




# RAPPORT ANNUEL

## 2024-2025



# RAPPORT ANNUEL



## **Rangée arrière, de gauche à droite:**

**Shae McCarthy** (Agente des services aux membres et de réglementation)

**Keara Grey** (Directrice des politiques et de la participation des membres)

**Miguel LeBlanc** (Directeur général)

## **Rangée de devant, de gauche à droite:**

**Sebastián Gómez Rodríguez** (Gestionnaire du bureau et coordonnateur de la comptabilité)

**Martine Paquet** (Registraire)

**Mélissa Frenette** (Consultante)

**Ethan Stryde** (Agent des communications et de la participation des membres)

# TABLE DES MATIÈRES

|                                                |    |
|------------------------------------------------|----|
| Rapport de la Présidente.....                  | 3  |
| Rapport du Directeur général.....              | 6  |
| Direction stratégique de l'ATTSNB.....         | 8  |
| Rencontrez notre conseil d'administration..... | 9  |
| Rencontrez nos Président(e)s des comités.....  | 10 |
| Rencontrez notre équipe.....                   | 10 |
| Plan stratégique de l'ATTSNB.....              | 12 |
| Développement de l'Association.....            | 21 |
| Statistiques des membres.....                  | 34 |
| Statistiques des communications.....           | 36 |
| Rapport de la représentante de l'ACTS.....     | 37 |
| Rapports des comités.....                      | 39 |
| Rapports des chapitres.....                    | 47 |

---

# Rapport de la Présidente

---



**Carole Gallant, TSI**  
*Présidente de l'ATTSNB*

L'année que nous venons de traverser restera, sans aucun doute, gravée dans l'histoire de notre Association. La date marquante, le 7 juin 2024, sera dorénavant une date historique pour l'ATTSNB, soit la date à laquelle la Loi modifiant la Loi relative à l'ATTSNB (2024) a reçu la sanction royale. Cette sanction royale autorise dorénavant l'Association d'inclure les techniciens en travail social comme membres immatriculés.

La réglementation des techniciennes et techniciens en travail social par l'ATTSNB constitue un pilier essentiel de sa stratégie quinquennale du comité de recrutement et maintien en poste des travailleurs sociaux (2023-2028). En mettant en place cette réglementation, l'ATTSNB ouvre une porte d'entrée vers le domaine du travail social, tout en assurant la protection du public grâce à des standards élevés de formation, de pratique professionnelle et de conduite éthique. Les techniciens en travail social reçoivent une formation spécialisée leur permettant d'appuyer efficacement les travailleurs sociaux, notamment en mettant en œuvre certains volets des plans d'intervention, dans les limites de leur champ de pratique.

Au début mars 2025, nous avons déjà autorisé l'immatriculation de 40 techniciens en travail social, alors qu'un total de 101 autres demandes de techniciens en travail social sont dans le processus d'être étudiées, que ce soit par voie régulière ou pour équivalence.

De plus, les campus de NBCC vont bientôt diplômer 92 nouveaux potentiels techniciens en travail social, tandis que le CCNB diplômera ses premières cohortes en juin 2026. Nous sommes très heureux et fiers d'accueillir officiellement les techniciennes et techniciens en travail social au sein de l'ATTSNB ! Leur arrivée marque une étape importante pour notre Association et pour la profession dans son ensemble. Leur rôle essentiel auprès des travailleurs sociaux viendra enrichir notre communauté. Ensemble, nous poursuivrons notre mission de promouvoir des pratiques professionnelles de qualité, fondées sur des normes élevées, au service des personnes et des communautés du Nouveau-Brunswick. Bienvenue parmi nous !

Lors du Banquet annuel qui a eu lieu à Edmundston le 31 mai dernier, Karine Levesque a été décerné le prix Raoul Léger en présence de sa famille et de ses collègues. Il s'agit d'un prix grandement mérité à cette travailleuse sociale qui se dévoue pour la promotion et la protection de notre profession depuis de nombreuses années. Je tiens à remercier et féliciter le comité organisateur du Nord-Ouest pour l'organisation de la conférence et du banquet 2024, de même que pour le chaleureux accueil typique des gens de cette région. Le banquet a été suivi le lendemain par l'Assemblée générale annuelle de l'ATTSNB. La capacité de participer à distance continue de contribuer à une plus grande participation, soit avec 33 travailleurs sociaux sur place et 45 en ligne.



Le 7 juin, le directeur exécutif et moi-même avons participé à la rencontre du Conseil canadien des organismes de réglementation en travail social (CCORTS) à Vancouver. Cette rencontre a été suivie de l'assemblée générale annuelle de l'Association canadienne des travailleurs sociaux qui s'est tenue les 8 et 9 juin. Lors de cette rencontre Barb Whitenect a été élu la nouvelle présidente du Conseil d'administration de l'ACTS. Toutes nos félicitations Barb! Nous sommes assurés que notre association canadienne est entre bonnes mains. Geraldine Poirier Baiani a été élu à titre de représentante de l'ATTSNB au sein du CA de l'ACTS.

Une autre bonne nouvelle! Le ministère de la Santé s'est joint à l'ATTSNB pour financer une campagne médiatique pour la promotion des travailleurs sociaux œuvrant en santé mentale et en traitement des dépendances. Le rôle de la travailleuse sociale a été joué par une de nos membres, Tania Smiley. Elle a su très bien faire ressortir le côté empathique, attentionné et sans jugement des travailleurs sociaux. Le lancement de la campagne a eu lieu au début du mois de mars, soit lors du mois du travail social. Depuis, plus d'un million de visionnement sur les médias traditionnels ont été enregistrés, de même que près de trois millions sur les médias sociaux.

Également, devant la réponse favorable obtenue par la campagne de sensibilisation de 2024 face aux travailleurs sociaux en protection de l'enfance, le ministère de Développement social a financé une 2e phase médiatique qui s'est tenu à l'automne.

Le comité provincial intersectoriel pour le recrutement et le maintien en poste des travailleurs sociaux s'est rencontré mensuellement pendant toute l'année. Au cours de la dernière année les partenaires ont procédé à une révision de leurs objectifs, et ce afin de s'assurer que ceux-ci soient d'actualité. L'engagement de tous les partenaires demeure impressionnant et tous reconnaissent l'importance des travailleurs sociaux au sein de leur organisation respective et de l'impact que toutes ces positions vacantes peut avoir sur la livraison des services.

Plusieurs organisations sont à poursuivre les démarches nécessaires afin de concrétiser la création de positions de techniciens en travail social. Plusieurs dossiers sont adressés simultanément afin de faire avancer les différentes initiatives. Les dossiers progressent, mais les défis sont de taille.

Le ministère de la Santé, avec le support des ministères de Développement social et de l'Éducation postsecondaire, formation et travail, finance un projet de 3 ans qui consiste à développer, ainsi que débiter et faciliter le processus de reconnaissance des acquis pour les travailleurs sociaux arrivant de l'international. Ce financement a contribué à l'embauche d'une travailleuse sociale au bureau de l'ATTSNB pour un contrat de 3 ans.

Les 7, 8 et 9 novembre, le directeur exécutif et moi avons eu l'opportunité de participer à la rencontre annuelle de ASWB (Conseil d'administration de l'association des travailleurs sociaux). Le 7 novembre j'ai eu la chance de participer à un échange entre des membres de différents Conseils d'administration du Canada et des États-Unis faisant partie de ASWB. Ces discussions nous ont permis de constater, lorsqu'on aborde nos aspirations et nos défis, que nous avons plus de points en commun que de différences. Justement, un des éléments d'intérêt demeure l'importance d'un examen d'entrée à la profession.

Il est prévu que la nouvelle version de l'examen soit disponible en anglais dès 2026, et la traduction francophone pour 2027. Nous devons, en tant qu'organisme de réglementation et de promotion de la profession, éventuellement contempler la possibilité d'introduire un examen d'entrée à la profession comme étant obligatoire.

Ceci étant dit, nous avons encore du temps devant nous, la traduction étant prévue que pour 2027, mais des discussions devront avoir lieu plus tôt que tard. Ce processus d'enregistrement plus robuste contribuerait certainement à augmenter auprès du public notre crédibilité en tant que professionnel.

Depuis novembre, j'ai le privilège de participer à une initiative nationale pour le développement de meilleures pratiques cliniques nationales (National Clinical Best Practices). Ce comité est formé d'une coalition entre l'Association canadienne des travailleurs sociaux et le Conseil canadien des organismes de réglementation du travail social (Canadian Council of Social Work Regulators – CCSWR). Le projet est prévu se dérouler en 4 phases, s'échelonnant d'avril 2025 à octobre 2026, et comprendra entre autres, mais sans si limiter, une revue de littérature, diverses consultations, et le développement d'un cadre de référence.

Les modifications aux règlements administratifs, amendements rendus nécessaires suite aux changements apportés à la Loi en juin 2024, ont été ratifiées par les membres lors de l'AGA spécial du 27 février 2025. La ratification des modifications aux règlements administratifs officialise l'adaptation des règles internes afin qu'elles soient alignées avec les exigences légales en vigueur. Cette ratification assure également la légitimité et l'applicabilité des règlements révisés, renforçant la responsabilité et la bonne gouvernance au sein de l'organisation.

Afin de bâtir un lien de confiance et des relations solides avec nos nouveaux élus, des rencontres ont eu lieu au mois de mars avec certains ministres, dont l'Honorable Cindy Miles, ministre du Développement social et l'Honorable Robert Gauvin, ministre de la Sécurité publique.

Comme il a été observé, la famille du travail social s'agrandit rapidement, avec un potentiel d'expansion supplémentaire dans un avenir proche. Bien que cette croissance soit une excellente nouvelle, elle a également entraîné une prise de conscience importante : l'augmentation du nombre de membres génère une charge de travail supplémentaire pour le personnel du bureau. Pour y répondre de manière proactive, une firme spécialisée a été engagée pour réaliser une analyse approfondie des défis organisationnels découlant de cette croissance.

À la suite des recommandations reçues, il a été suggéré un remaniement des rôles existants et l'ajout de nouvelles positions au sein de l'équipe administrative. Ces ajustements ont déjà été amorcés et d'autres modifications sont prévues dans un avenir proche. Ces changements visent à garantir que l'ATTSNB continue d'accomplir son rôle de manière efficace et respecte ses obligations en temps voulu.

En conclusion, je tiens à exprimer mes plus sincères remerciements aux employés du bureau de l'ATTSNB, aux membres du Conseil d'administration, ainsi qu'à toutes les personnes impliquées dans les différents comités de l'Association. Ces individus travaillent avec rigueur, passion et dévouement pour assurer le bon fonctionnement de notre organisation. Leur engagement, souvent discret, est la clé de notre succès collectif. Sans leur professionnalisme, leur esprit de collaboration et leur constance, nous ne pourrions réaliser nos objectifs. Je tiens donc à remercier chaleureusement chacune et chacun d'entre vous pour votre contribution précieuse et indispensable.

Je remercie également les travailleurs sociaux et techniciens en travail social pour leur dévouement constant envers les individus que nous accompagnons dans leur parcours. Votre engagement fait une différence tangible et positive dans la vie de nombreuses personnes.

Respectueusement vôtre,  
**Carole Gallant, TSI**  
**Présidente de l'ATTSNB**



# Rapport du **Directeur général**

J'ai le grand honneur et le privilège de présenter aux membres un rapport en tant que directeur général. Je tiens à remercier sincèrement notre présidente, Carole Gallant, TSI, le Conseil d'administration, les bénévoles qui siègent aux comités de l'ATTSNB et mon personnel pour leur engagement à l'égard du mandat de l'ATTSNB. La vision de l'Association est celle d'un organisme professionnel qui est à l'image des valeurs auxquelles on est attaché dans le travail social, qui donne l'exemple en matière de déontologie et qui inspire confiance à la population. L'Association respecte son mandat visant la protection du public et la promotion de l'excellence dans l'exercice de la profession du travail social.

Je vous invite à examiner le rapport sur les quatre piliers stratégiques du plan stratégique, soit la protection du public, la participation des membres, la promotion de la profession et la gouvernance et les ressources, ainsi que les rapports des comités, qui vous donnent un aperçu de certaines des initiatives stratégiques que l'association a prises au cours de la dernière année.



**Miguel LeBlanc, BTS, MTS, TSI**  
*Directeur général*

J'aimerais souligner cette année le travail continu du Comité responsable de la stratégie de recrutement et de maintien en poste des travailleuses et travailleurs sociaux, que j'ai eu l'honneur de présider. Le comité continue de mettre l'accent sur sept domaines prioritaires afin d'améliorer le recrutement au sein de la profession du travail social et de maintenir en poste les travailleuses et travailleurs sociaux extraordinaires qui exercent déjà au Nouveau-Brunswick. Je sais qu'il faut faire davantage de travail afin d'atteindre les objectifs à long terme au moment où nous achevons les tâches critiques de la deuxième année de la stratégie quinquennale, telles que l'intégration des techniciens et techniciennes en travail social et la réussite d'une autre campagne de publicité.

De nouveaux règlements administratifs de l'ATTSNB ont été créés et adoptés provisoirement le 7 juin 2024. Les modifications des règlements administratifs visaient surtout trois objectifs: la réglementation des techniciens et techniciennes en travail social (et une clause relative aux droit acquis en vigueur pendant une année pour les techniciens et techniciennes en travail social), l'équivalence et l'agrément d'établissements postsecondaires qui offrent des programmes pour techniciens et techniciennes en travail social.

Je suis très content de pouvoir accueillir les techniciennes et techniciens en travail social à l'Association et je suis convaincu qu'ils offriront un soutien solide aux travailleuses et aux travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick.

Je crois que nous pouvons obtenir des résultats fort impressionnants lorsque nous collaborons pour viser un objectif commun. Voilà pourquoi je suis content d'avoir établi un partenariat entre l'ATTSNB et le ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick, qui assure le financement du projet, pour la création d'une campagne de publicité sur la santé mentale et le traitement des dépendances qui a été visionnée au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays.

La campagne a comme objectif de souligner les efforts que déploient les travailleuses et travailleurs sociaux qui oeuvrent dans le domaine de la santé mentale et du traitement des dépendances et la façon dont ils voient au-delà de la douleur et de la souffrance des gens. Veuillez examiner les données présentées dans le présent rapport annuel pour constater les résultats. En outre, un autre partenariat crucial a été établi entre l'Association et le ministère de la Santé en vue de créer un programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers pour permettre aux gens qui manquent quelques cours ou quelques heures de stage de suivre une voie vers l'adhésion.

### Conseil d'administration

Nous sommes heureux que notre Conseil d'administration compte des représentants de toutes les régions de la province. Le fait d'avoir un Conseil qui compte une personne qui représente chaque région du Nouveau-Brunswick, ainsi qu'une personne nommée par le ministre de la Santé pour représenter le public, permet d'offrir une vaste gamme de perspectives, de connaissances et d'expérience qui permettent à l'ATTSNB de remplir son mandat double visant la protection du public et la promotion de l'excellence au sein de la profession. Si vous voulez devenir directeur ou directrice d'un chapitre, je vous invite à participer aux activités de votre chapitre local. N'hésitez pas à communiquer avec le bureau de l'ATTSNB si vous voulez obtenir d'autres détails. Le Conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises au cours de l'exercice financier. Les réunions du Conseil donnent l'occasion de discuter de diverses initiatives prises par les chapitres de l'association, ainsi que des préoccupations, des projets spéciaux, de la gouvernance de l'Association et d'autres sujets importants. Je remercie les membres du Bureau de direction et du Conseil d'administration pour la direction et l'engagement dont ils continuent de faire preuve dans les efforts visant à remplir le mandat de l'association en vertu de la loi.

### Chapitres

Les chapitres jouent un rôle précieux au sein de notre association en permettant de créer un milieu accueillant où les membres peuvent se réunir afin de progresser en tant que professionnels et collègues. J'aimerais remercier tous les membres qui participent aux activités des chapitres pour les efforts qu'ils continuent de déployer afin d'offrir aux membres de leur région des activités sociales et éducatives.

### Dotation

L'Association a entrepris cette année une restructuration interne. Compte tenu, entre autres, de l'augmentation du nombre de plaintes présentées, de la croissance continue du nombre de membres et de l'intégration des techniciens et techniciennes en travail social, il fallait rajuster et répartir des tâches. La structure interne, les titres de postes et le nombre de postes ont changé. Au cours de l'exercice financier qui commence, nous engagerons un agent ou une agente d'inscription.



*Le directeur général de l'ATTSNB, Miguel LeBlanc (à droite), et la présidente de l'ATTSNB, Carole Gallant (au centre), avec le ministre de la Sécurité publique et de la Francophonie du Nouveau-Brunswick, Robert Gauvin (à gauche), après une réunion sur l'importance du travail social.*

Nous avons aussi des promotions à annoncer. Félicitations à Keara Grey, qui est passée du poste de consultante en travail social à celui de directrice des politiques et de la participation des membres, et à Sebastián Gómez Rodríguez, qui est passé du poste d'adjoint administratif à celui de gestionnaire du bureau et coordonnateur de la comptabilité.

Je tiens à remercier sincèrement les membres de mon équipe: Martine Paquet, registraire; Keara Grey, directrice des politiques et de la participation des membres; Ethan Stryde, agent de communication et de la participation des membres; Shae McCarthy, agente des services aux membres et de réglementation (qui deviendra bientôt la coordonnatrice de la formation); Mélissa Frenette, consultante; et Sebastián Gómez Rodríguez, gestionnaire du bureau et coordonnateur de la comptabilité. Vous accomplissez un travail formidable chaque jour, et je crois que vous constituez la meilleure équipe possible.

### **Assemblée extraordinaire**

Pour conclure, je tiens à mentionner les résultats de l'Assemblée extraordinaire du 27 février 2025. L'Assemblée extraordinaire a été tenue pour permettre aux membres de l'ATTSNB de ratifier les règlements administratifs qui étaient en vigueur depuis le 7 juin 2024. J'ai le plaisir d'annoncer que les membres ont voté en faveur de l'adoption des règlements administratifs à une majorité écrasante de 92 % des membres présents.

L'adoption des règlements administratifs officialise l'adhésion auprès de l'ATTSNB des techniciens et techniciennes en travail social, et ce, depuis février 2025. Je suis reconnaissant des plus de 40 techniciens et techniciennes en travail social qui font déjà partie de notre Association, et j'ai hâte d'en accueillir d'autres dans l'avenir!

Je remercie toutes les personnes qui participent aux initiatives en cours de l'Association. J'attends avec plaisir de réaliser beaucoup de progrès au cours de l'exercice 2025-2026.

Sincèrement,

**Miguel LeBlanc, BTS, MTS, TSI**  
**Directeur général**



*L'équipe de l'ATTSNB au travail durant l'Assemblée extraordinaire en février 2025, qui a permis aux membres de ratifier les nouveaux règlements administratifs et d'accueillir officiellement les technicien(ne)s en travail social au sein de l'Association.*

---

# Direction stratégique de **l'ATTSNB**

---



## VISION

Notre vision est celle d'un organisme professionnel qui est à l'image des valeurs auxquelles on est attaché dans le travail social, qui donne l'exemple en matière de déontologie et qui inspire confiance à la population.

## MISSION

L'Association protège la population et favorise l'excellence dans l'exercice de la profession du travail social.

## VALEURS

- Respect de la dignité et de la valeur inhérentes des personnes
- Poursuite de la justice sociale et de l'équité, diversité et inclusion
- Intégrité dans l'exercice de la profession
- Confidentialité dans l'exercice de la profession
- Compétence dans l'exercice de la profession

## PILIERSTRATÉGIQUES

1. Protection du public
2. Participation des membres
3. Promotion de la profession
4. Gouvernance et ressources

---

# Rencontrez notre Conseil d'administration

---

## EXÉCUTIF

Présidente – Carole Gallant, TSI  
Vice-président – Ian Rice, TSI  
Trésorier – Bill Innes, TSI  
Secrétaire – Karine Levesque, TSI

## DIRECTEURS ET DIRECTRICES DES CHAPITRES

Péninsule Acadienne – Théo Saulnier, TSI  
Chaleur – Anouk McGraw, TSI  
Edmundston/Grand-Sault – Kim Akerley-Lagacé, TSI  
Fredericton – Valerie DeLong, TSI  
Miramichi – Karla Parks-Lissok, TSI  
Moncton – Michelle Nowlan, TSI  
Restigouche – Mélodie Vienneau, TSI  
Saint John – Samantha Jesso, TSI  
Sussex – Pam Cole, TSI

## AUTRES REPRÉSENTANT(E)S

Représentante de l'ACTS – Géraldine Poirier Baiani, TSI  
Représentante de la Première Nation Mi'gmaq –  
Alexandria Knockwood, TSI  
Représentante du public – Norma Dubé

---

# Rencontrez les Président(e)s des comités

---

## PRÉSIDENT(E)S DES COMITÉS

Comité des plaintes - Claude Savoie, TSI  
Comité de discipline - Geneviève Forest-Allard, TSI

Comité d'examen - Vacant

Comité sur la stratégie de recrutement et de maintien en poste en travail social - Miguel LeBlanc, TSI

Comité sur les mesures législatives - Barb Whitenect, TSI

Comité des règlements administratifs - Géraldine Poirier Baiani, TSI

Comité des candidatures - Bill Innes, TSI

---

# Rencontrez notre équipe

---



## DIRECTEUR GÉNÉRAL

**Miguel LeBlanc, BTS, MTS, TSI**

Miguel fournit des services d'orientation stratégique et de soutien administratif à la présidente et au Conseil d'administration conformément à la vision, à la mission et aux objectifs stratégiques de l'organisme. Il s'occupe de toutes les questions relatives au Conseil d'administration, aux chapitres, à la planification stratégique, les ressources humaines et la gestion financière et aux relations avec les parties prenantes et les gouvernements.



## REGISTRAIRE

**Martine Paquet, TSI**

Martine est la personne-ressource dans les domaines des normes professionnelles, de la déontologie et des affaires disciplinaires. Martine offre aussi des services de soutien relativement aux règlements qui s'appliquent aux demandes d'immatriculation. Elle fournit un soutien au Comité d'examen, au Comité des plaintes et au Comité de discipline.



## DIRECTRICE DES POLITIQUES ET DE LA PARTICIPATION DES MEMBRES

**Keara Grey, TSI**

Keara s'occupe des activités liées à la promotion de la profession du travail social, à la participation des membres et à la politique sociale. Elle est fortement impliquée dans la mise en œuvre de la stratégie quinquennale complète visant le recrutement et le maintien en poste des travailleuses et des travailleurs sociaux.



## AGENTE DES SERVICES AUX MEMBRES ET DE RÉGLEMENTATION

---

### **Shae McCarthy**

Shae est responsable des activités administratives liées aux techniciens en travail social et des services aux membres tels que les bourses et les webinaires. Shae est le point de contact pour les demandes d'adhésion et les demandes de renseignements concernant l'adhésion des techniciens en travail social, l'équivalence des techniciens en travail social et l'adhésion des étudiants en travail social.



## AGENT DES COMMUNICATIONS ET DE LA PARTICIPATION DES MEMBRES

---

### **Ethan Stryde**

Ethan est responsable de la création et de la planification d'activités liées aux communications et aux relations avec les médias. Il rédige le matériel de communications et il planifie et organise des activités à l'appui du mandat de l'ATTSNB.



## GESTIONNAIRE DU BUREAU ET COORDONNATEUR DE LA COMPTABILITÉ

---

### **Sebastián Gómez Rodríguez**

Sebastián est le premier point de contact avec le bureau et s'occupe des demandes de renseignements généraux qui sont reçues chaque jour ainsi que de la réception des membres et du public. Sébastián offre une aide au personnel de l'association en coordonnant les activités administratives afin d'appuyer les objectifs, la vision et la mission de l'Association.



## CONSULTANTE

---

### **Mélissa Frenette, BTS, MTS, TSI**

Dans le cadre de la stratégie de recrutement et de maintien en poste des travailleuses et des travailleurs sociaux que dirige l'ATTSNB, Mélissa joue un rôle clé dans la direction, la planification et le soutien de la mise en œuvre d'un programme de reconnaissance des titres et qualités de travailleuses et travailleurs sociaux de l'étranger.





## AGENTE DES COMMUNICATIONS ET DE LA PARTICIPATION DES MEMBRES (EN CONGÉ DE MATERNITÉ)

**Laure Piccetto**

Laure, qui a déjà travaillé pour l'ATTSNB en 2020-2021 avant de revenir en 2022, est présentement en congé de maternité avec son nouveau petit garçon. Laure sera de retour en février 2026. L'Association lui souhaite une bonne fin de congé !



*Laure Piccetto et l'équipe de l'ATTSNB à sa fête d'adieu de congé de maternité.*

---

# Plan **stratégique**

---

Les quatre piliers de notre plan stratégique offrent une opportunité de changement passionnante pour notre Association et nous encourageons tout le monde à prendre le temps de consulter le plan stratégique, qui se trouve sur notre site Web. Nous avons accompli beaucoup de choses grâce à notre plan cette année, mais les pages suivantes présentent un aperçu des principales réalisations de l'Association tout au long de l'année 2024-2025.

## IMPUTATION

Sanction royale accordée à la loi modifiée sur l'ATTSNB; réunions avec des représentants provinciaux pour discuter de la loi modifiée; organisation d'une Assemblée extraordinaire pour obtenir l'approbation des membres.

Financement accordé par le ministère de la Santé à l'appui de la création d'un programme visant à reconnaître les titres de compétences de personnes formées à l'étranger pour réduire les obstacles qui se posent aux travailleuses et aux travailleurs sociaux internationaux; embauche d'une consultante, Mélissa Frenette (BTS, MTS, TSI), qui s'occupera du programme.

Participation à des réunions pour poursuivre la création d'un programme permettant aux étudiants du CCNB de faire la transition aux études universitaires à l'Université de Moncton (UdeM); liaison entre le CCNB et l'UNBSJ visant à conclure un protocole d'entente sur un programme de transition 2+2.

Participation à des réunions de comités, y compris le comité consultatif sur le programme de premier cycle en travail social à UNBSJ et le comité consultatif de l'Université de Moncton.

Présidence d'une réunion du réseau des organismes de réglementation du secteur de la santé du Nouveau-Brunswick.

Mise à jour de politiques sur les membres temporaires autorisés et des paiements électroniques de droits.

Participation à plusieurs réunions avec l'Association of Social Work Boards (ASWB) pour nouer un dialogue collaboratif et discuter de questions telles que l'offre d'un examen en français.

Services de soutien et participation à des réunions du Comité des plaintes, du Comité de discipline et du Comité d'examen.

Réunion avec le Bureau de direction et le Conseil d'administration du Conseil canadien des organismes de réglementation en travail social (CCORTS).

Finalisation des séances de formation sur le Code de déontologie, les normes et les lignes directrices de l'ATTSNB pour 2024-2025, portant sur la compétence professionnelle et le Code de déontologie, diffusion aux membres et promotion des séances de formation dans l'ensemble des plateformes; publication de deux nouvelles séances de formation obligatoires sur la déontologie sur le site Web de l'ATTSNB.

Réunion avec un membre étudiant en travail social au sujet de l'évaluation de l'aptitude et de la Politique 713.

Réunions et travail continu en collaboration avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance pour intégrer au système scolaire les normes et les lignes directrices pour les mineurs qui peuvent consentir aux services de travail social et la Politique 713.

## TRANSPARENCE

Réunions avec plusieurs personnes et groupes pour discuter, entre autres, des procédures de l'ATTSNB relatives aux affaires disciplinaires et à l'adhésion en général.

Réponses aux questions des membres portant sur la déontologie; réunions avec des membres du public pour parler de la procédure de présentation de plaintes que prévoit l'ATTSNB.

Réunions avec des membres et des employeurs pour discuter du mandat du Comité de discipline et des processus réglementaires.

Présentation aux étudiants et aux étudiantes du CCNB et de STU de séances d'information au sujet du Code de déontologie de l'ATTSNB.

Révision de la foire aux questions sur les plaintes et les affaires disciplinaires sur le site Web de l'ATTSNB.

Création de formulaires en format PDF que les personnes qui demandent l'adhésion en tant que membres temporaires autorisés peuvent remplir.

Réunion avec des parties prenantes du ministère des Finances et du Conseil du Trésor et du ministère du Développement social pour discuter de la réglementation des techniciens et des techniciennes en travail social et des exigences des postes.

Examen des demandes d'adhésion, tenue de réunions internes régulières pour offrir aux membres un processus de renouvellement de l'adhésion sans heurts, contrôle de l'inscription, rajustement des processus au besoin et réponses aux questions de membres.

Achèvement des renouvellements pour 2024-2025, y compris des milliers de communications avec des membres au sujet des questions sur le renouvellement posées par des membres, des investigations et des problèmes technologiques.

Consultation interne et suivi auprès des membres qui n'ont pas renouvelé l'adhésion et ceux qui reviennent des congés.

Création d'un document d'une page à titre d'information pour les étudiants et étudiantes, actuels ou futurs, en travail social ou en technique du travail social.

Visite au campus du New Brunswick Indigenous Career College et présentation d'une séance d'information sur les techniciens et techniciennes en travail social et la reconnaissance de programmes; réunion avec le CCNB pour discuter de son programme pour les techniciens et techniciennes en travail social et des détails de l'annonce du programme.

Réunion avec le ministère du Développement social pour harmoniser les messages liés aux techniciens et aux techniciennes en travail social.

Promotion de la possibilité de faire reconnaître, pendant une période de 12 mois, l'équivalence des titres de compétences pour l'adhésion à titre de technicien ou de technicienne en travail social, dans les médias sociaux, sur le site Web, au moyen de courriels et dans les journaux et les sites Web médiatiques; traitement de demandes à cet égard.

Réunion avec Metapra Associates pour discuter des procédures visant l'adhésion des techniciens et techniciennes en travail social et l'équivalence.

Présentation de séances d'information au NBCC et au CCNB au sujet de l'ATTSNB et de la procédure à suivre pour devenir technicien ou technicienne en travail social.

Réunion avec des candidats et candidates à l'adhésion à titre de technicien ou de technicienne en travail social pour expliquer les modalités relatives à l'adhésion.

Création de formulaires à remplir, rédaction et mise à jour du contenu du site Web et contrôle du projet visant les techniciens et techniciennes en travail social.

Révision du site Web pour tenir compte de la reconnaissance des programmes en services sociaux approuvés par l'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario pour l'adhésion à titre de technicien ou de technicienne en travail social.

Lancement de communications sur les techniciens et techniciennes en travail social, y compris la rédaction de communiqués et de documents relatifs à la modification de la Loi relative à l'ATTSNB.

## **AMÉLIORATION DU RÔLE**

Commencement de la réglementation des techniciens et techniciennes en travail social.

Mise en oeuvre du processus visant l'équivalence pour les techniciens et techniciennes en travail social; constitution du comité d'examen des demandes d'équivalence.



Mise en oeuvre de l'inscription des techniciens et techniciennes en travail social, y compris la rédaction du champ de pratique et la modification des règlements administratifs.

Rédaction du document sur le champ de pratique tient compte de la rétroaction des membres, précise les limites de la pratique des paraprofessionnels et souligne les activités auxquelles ils peuvent participer.

## PILIER 2 - PARTICIPATION DES MEMBRES

### PARTICIPATION DES MEMBRES

Soutien assuré aux chapitres et à des membres pour ce qui est de diverses questions et initiatives, y compris une réunion avec un membre pour discuter de la décolonisation du travail social et une communication avec le chapitre de Restigouche pour discuter du budget pour une activité proposée.

Réunion avec Repenser la capacité et Troubles d'apprentissage NB pour discuter de la possibilité d'établir un partenariat en vue d'assurer une formation aux membres qui travaillent auprès de personnes handicapées.

Rédaction d'une lettre d'appui d'un projet mené par l'Université de Sherbrooke en collaboration avec l'ACTS pour augmenter le nombre de séances de perfectionnement professionnel offertes en français.

Réunion et collaboration avec le chapitre de Saint John pour planifier les activités annuelles.

Supervision d'un stage direct d'étudiants au baccalauréat et à la maîtrise de la St. Thomas University et participation à de multiples réunions liées aux stages avec des professeurs de STU et leurs représentants.

Modification des parties du site Web portant sur le perfectionnement professionnel, les avantages offerts aux membres et le mieux-être pour en assurer la précision et l'accessibilité.

Surveillance de l'efficacité des médias sociaux, création de nouveaux modèles pour le contenu et de nouvelles images infographiques et publication de divers types de contenu, notamment des bourses décernées, des annonces d'emploi, un concours pour la promotion du mieux-être des membres pendant le Mois national du travail social et ainsi de suite; affichage dans Facebook de messages spéciaux portant sur le mieux-être pendant les Fêtes.

Envoi de courriels aux membres, y compris des messages sur le renouvellement de l'adhésion, des possibilités de perfectionnement professionnel, des bulletins, des sondages et ainsi de suite; publication d'articles sur les travailleuses et travailleurs sociaux dans le bulletin mensuel.

Distribution aux travailleuses et travailleurs sociaux, aux étudiantes et étudiants en travail social, aux partenaires et aux élèves d'articles de promotion, par courrier et pendant des salons de l'emploi.

### AMÉLIORATION DE LA COMMUNICATION

Contrôle du contenu du site Web et modifications apportées au besoin, y compris des listes de nouvelles et d'activités, des annonces d'emploi, des décisions disciplinaires et ainsi de suite.

Création d'un guide pour les nouveaux membres de l'ATTSNB, y compris les techniciens et techniciennes en travail social, pour communiquer des renseignements sur l'adhésion à l'ATTSNB, le rôle de l'ATTSNB, les avantages offerts aux membres, le renouvellement de l'adhésion et ainsi de suite.

Modification des politiques et des procédures relatives aux bourses pour tenir compte des modifications des détails et des améliorations de partenariats (avec la compagnie Co-operators, par exemple).

Établissement d'un accord avec l'Acadie Nouvelle pour offrir aux membres un rabais sur l'abonnement numérique.

Réponses à des questions posées par les membres sur la réglementation des techniciens et des techniciennes en travail social.

## **AMÉLIORATION DE LA PARTICIPATION**

Recherche de nouvelles possibilités de présenter des webinaires, y compris en partenariat avec le ministère du Développement social pour financer une série de 8 webinaires animés par Melanie Doucet dans les deux langues officielles; coordination de 7 webinaires gratuits en tout pour les membres, dont 4 en français et 3 en anglais; présentation aux animateurs des résultats de sondages menés après les webinaires et une analyse des résultats.

Amélioration continue des webinaires, examen de la plateforme et des modalités, réunions avec des animateurs, création de modèles et contrôle des taux de participation.

Réunion avec un représentant de la compagnie d'assurances Co-operators pour discuter du partenariat continu entre l'ATTSNB et Co-operators; respect des obligations du partenariat et promotion de la participation des membres au moyen de la promotion d'une journée de devis, de l'inclusion des ressources de Co-operators dans des communications et des rappels aux membres des demandes de bourses de Co-operators.

Conclusion d'un accord avec Co-operators visant l'augmentation de 75% du financement sur trois ans du programme des bourses pour membres étudiants de l'ATTSNB; trois autres bourses seront offertes en partenariat avec Co-operators aux membres de l'ATTSNB qui font des études à UNBSJ, au NBCC ou au CCNB.

Analyse des leçons tirées de la tenue de l'assemblée générale annuelle pour cerner les réussites et les éléments qu'il faudra améliorer quant à la participation des membres à l'AGA, à la conférence et au banquet.

Visites des chapitres avant l'Assemblée extraordinaire tenue en février pour informer les membres des modifications à apporter aux règlements administratifs et les inviter à assister à l'Assemblée extraordinaire.

Présentation d'une séance d'information pendant la soirée d'appréciation des étudiantes et des étudiants en travail social de l'Université de Moncton, organisée par le ministère de la Santé pour réunir les employeurs et l'ATTSNB pour célébrer et reconnaître les étudiantes et étudiants en travail social.

Participation à un déjeuner-causerie à STU et présentation aux étudiants et aux étudiantes d'une séance d'information sur le rôle de l'ATTSNB.

Visite aux étudiants et aux étudiantes du programme de services sociaux et communautaires du campus de Fredericton.

## **AMÉLIORATION DU MAINTIEN EN POSTE**

Participation aux réunions mensuelles du comité de la stratégie de recrutement et de maintien en poste des travailleuses et des travailleurs sociaux.

Participation à diverses réunions avec des parties prenantes de la stratégie de recrutement et de maintien en poste des travailleuses et des travailleurs sociaux.

Réunion avec la directrice et de nouveaux professeurs de l'école de travail social de STU pour discuter de la stratégie de recrutement et de maintien en poste des travailleuses et des travailleurs sociaux et de la création d'un programme de transition 2+2 des études collégiales aux études dans le cadre du programme mi'kmaq - wolastoqey en travail social.

Mise à jour de toute la documentation liée à la stratégie de recrutement et de maintien en poste des travailleuses et des travailleurs sociaux.

Réunion avec le ministère du Développement social pour créer un tableau de bord pour les résultats du sondage sur le recrutement et le maintien en poste mené auprès des membres.

Réunion avec l'IRDF-NB et le ministère de la Santé pour discuter de la possibilité d'échanger des données et des processus visant le rapport sur le recrutement et le maintien en poste des travailleuses et des travailleurs sociaux.

Présentation au ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail d'une modification du contrat et financement obtenu pour retenir les services de l'expert-conseil Laurie Bourque pour la deuxième année de la mise en œuvre de la stratégie de recrutement et de maintien en poste.

Communication avec des collèges et universités du Nouveau-Brunswick pour faire la promotion par courriel auprès de leurs étudiants et étudiantes de l'adhésion à l'ATTSNB à titre de membre étudiant.

## PILIER 3 - PROMOTION DE LA PROFESSION

### AMÉLIORATION DE L'IMAGE

Financement par l'ATTSNB en partenariat avec le ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick pour la création d'une campagne de publicité sur la santé mentale et le traitement des dépendances par l'entremise de la compagnie de commercialisation et de communications m5.

La campagne, lancée en mars pendant le Mois national du travail social, a été un succès et a haussé le profil des travailleuses et travailleurs sociaux qui oeuvrent dans le domaine de la santé mentale et du traitement des dépendances; vous trouverez sur le site Web de l'ATTSNB la vidéo intégrale et une explication du contexte.

Collaboration avec des partenaires tels que d'autres associations provinciales de travailleuses et de travailleurs sociaux et le Centre of Excellence for Health pour faire la promotion de la campagne de publicité sur la santé mentale et le traitement des dépendances.

Participation à des réunions du comité consultatif sur les communications de l'ACTS portant sur le travail social.

Coordination et participation à des entrevues dans les médias sur, entre autres, le rapport du défenseur des enfants, des jeunes et des aînés et la dernière campagne de publicité de l'ATTSNB, laquelle portait sur le travail social dans le domaine de la protection de l'enfance.

Promotion de l'ATTSNB et de la profession du travail social dans les médias d'autres organismes, pendant plusieurs salons de carrières et pendant le Mois national du travail social dans des courriels, sur le site Web de l'ATTSNB et dans Facebook.

Représentation de l'ATTSNB pendant diverses activités et réunions, y compris une activité de la Fondation Muriel McQueen Fergusson, le banquet et la soirée de réseautage du Panthéon des affaires jeunes Entreprises Nouveau-Brunswick, la dernière réunion de la Social Work Workforce Coalition et l'assemblée annuelle de l'ASWB.

Participation à plusieurs initiatives, y compris la consultation avec Paul Nixon sur le mieux-être des enfants et des jeunes menée par le ministère du Développement social.



Création de logos pour les chapitres de l'ATTSNB en collaboration avec la compagnie m5.

## AMÉLIORATION DE LA FORMATION

Réunion avec le ministre de la Sécurité publique du Nouveau-Brunswick pour discuter du travail social ; réunion avec la ministre du Développement social pour apprendre les détails du budget, lequel prévoit l'ajout de 26 travailleurs sociaux et techniciens en travail social; réunion avec des représentants du ministère du Développement social pour parler de la mesure législative sur la PMD; participation aux consultations prébudgétaires avec le ministre des Finances; participation au discours sur l'état de la province.

Réunion avec des membres du public pour discuter de la profession du travail social et de la procédure à suivre pour présenter une plainte; réunion avec des membres de l'ATTSNB pour répondre à des questions sur la déontologie et la pratique et présenter des renseignements sur le Code de déontologie de l'ATTSNB et le processus décisionnel.

Réunions avec des associations et des syndicats, notamment la Domestic Violence Association of New Brunswick, la Fédération des enseignants et la section locale 1418 du SFCP, pour discuter du travail social et des pratiques exemplaires pour les associations.

Réunions avec le comité consultatif des professionnels de la santé (Ministère de la Santé) et des patients au sujet des soins de santé primaires.

Réunions avec des homologues, notamment de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (l'OTSTCFQ), du Newfoundland and Labrador College of Social Workers et de l'ACTS; participation à la toute première AGA organisée par l'OTSTCFQ.

Participation et présentation d'informations pendant des activités telles que la Journée d'échange de l'Université de Moncton et une activité pour les directeurs de stages.

Présentation à des écoles du travail social et aux étudiants et aux étudiantes en travail social (UNBSJ, Université de Moncton, University of Maine at Presque Isle, etc.) de séances d'information sur l'ATTSNB, les modalités de l'adhésion et les avantages offerts aux membres.

Réunions avec des professeurs et des représentants de départements de travail social universitaires et collégiaux (Université de Moncton, UNBSJ, CCNB, etc.) pour discuter des détails des techniciens et techniciennes en travail social et le processus d'équivalence.

Réunion avec le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail sur la modification de la Loi sur la formation professionnelle dans le secteur privé.

Réunion avec la directrice générale de l'Association des orthophonistes et des audiologistes du Nouveau-Brunswick au sujet des normes et des lignes directrices de l'ATTSNB sur l'évaluation de la capacité des mineurs de consentir aux services de travail social et la façon dont l'autre profession peut adapter les normes de l'ATTSNB à ses besoins

Participation au lancement du programme pour les techniciens et techniciennes en travail social au CCNB.

Présentation d'une séance d'information à plusieurs groupes d'étudiants et d'étudiantes sur le travail social, les modalités de l'adhésion auprès de l'ATTSNB et la voie qui mène du programme du NBCC en services sociaux et communautaires à l'adhésion.

Participation à des salons de l'emploi, tels que le COE Experiential Career Summit, le salon de la Tantramar Regional High School et la Journée des carrières en santé d'Inspire Péninsule acadienne / Imagine Chaleur, afin de faire la promotion de la profession auprès d'élèves et de jeunes adultes anglophones et francophones.

Participation à des réunions du comité provincial des travailleuses et travailleurs sociaux en milieu scolaire.

Participation à la rédaction de documents liés aux rôles que jouent les travailleuses et travailleurs sociaux et les techniciens et techniciennes en travail social en milieu scolaire et leur intégration aux réseaux de services de soutien du secteur de l'éducation.

Organisation de plusieurs stages pour les élèves du secondaire au bureau de l'ATTSNB.

Création et distribution d'une trousse d'information sur les techniciens et techniciennes en travail social pour les employeurs.

Participation à des réunions mensuelles du comité consultatif sur l'éducation de l'ACTS.

## CRÉATION DE PARTENARIATS

Renouvellement du partenariat avec le Centre of Excellence for Health du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) pour communiquer aux enfants et aux jeunes d'âge scolaire du secteur anglophone des renseignements sur la profession du travail social.

Établissement d'un partenariat avec Développement vie-carrière, l'équivalent francophone du Centre of Excellence for Health du MEDPE, pour communiquer aux enfants et aux jeunes d'âge scolaire du secteur francophone des renseignements sur la profession du travail social.

Collaboration et promotion continue auprès des membres des activités de l'ACTS et de la compagnie Co-operators.

Réunions avec des organismes et des dirigeants tels qu'Immigration NB et Capital Family Services pour discuter des rôles des techniciens et des techniciennes en travail social, des partenariats et du recrutement.

Collaboration avec divers organismes du Nouveau-Brunswick, tels que la Coalition des personnes handicapées du N.-B. et l'Association canadienne pour la santé mentale pour échanger des renseignements sur le travail social.

Réunion avec la fondation de l'Hôpital régional de Saint John au sujet de la possibilité de collaborer à l'offre de bourses.

# PILIER 4 - GOUVERNANCE ET RESSOURCES

## VIABILITÉ

Établissement d'un partenariat avec le ministère du Développement social pour l'offre de webinaires de l'ATTSNB animés par Melanie Doucet, ce qui a permis de percevoir des revenus de plus de 7 000 \$ sur deux ans qui ne proviennent pas de cotisations.

Promotion auprès des membres d'annonces d'emploi et de possibilités de perfectionnement professionnel d'autres organismes, ce qui a permis de percevoir des revenus qui ne proviennent pas de cotisations.

Achèvement du deuxième cycle du programme de débits préautorisés; 255 membres y participent.

Réalisation d'économies grâce au transfert de l'ensemble des documents des technologies d'Adobe InDesign à Canva pour mettre fin à l'abonnement de l'ATTSNB à InDesign.

## STRUCTURE ET FONCTIONS ORGANISATIONNELLES

Cinq réunions du Conseil d'administration, dont deux tenues en ligne; tenue d'une séance de deux jours de planification opérationnelle avec le personnel; élaboration du plan opérationnel annuel pour 2025-2026; élaboration du budget 2025-2026 approuvé par le Conseil.

Tenue de réunions mensuelles de planification opérationnelle et de réunions trimestrielles d'examen des indicateurs de rendement clés pour évaluer l'efficacité des travaux continus, ainsi que de réunions de l'équipe, de réunions personnelles et d'évaluations du rendement du personnel.

Participation à des réunions régulières avec des directeurs généraux d'associations et de sociétés importantes du Nouveau-Brunswick ainsi qu'à des réunions ponctuelles avec des représentants du gouvernement provincial.

Organisation d'une Assemblée extraordinaire de l'ATTSNB pour l'adoption des règlements administratifs de 2024 afin de permettre l'adhésion des techniciens et techniciennes en travail sociale.

Poursuite de la collaboration avec KBRS visant à réduire la charge de travail du personnel du bureau de l'ATTSNB et menant à la création et à la mise en œuvre d'un plan de restructuration de l'Association, lequel a été adopté par le Conseil.

Poursuite du programme de débits préautorisés pour simplifier le renouvellement de l'adhésion des membres.

Embauche et orientation du nouvel agent de communication, Ethan Stryde.

Organisation de scrutins pour le Conseil et divers comités.

## **INSTAURER UNE CULTURE D'AMÉLIORATION CONTINUE**

Distribution du deuxième sondage annuel sur le renouvellement de l'adhésion pour évaluer la convivialité des procédures et les adapter selon les données de référence recueillies.

Distribution du deuxième sondage annuel sur la stratégie de recrutement et de maintien en poste pour évaluer les progrès réalisés.

Envoi aux membres du sondage annuel sur la satisfaction des membres afin d'évaluer la satisfaction des membres à l'égard des communications, de la participation et des recommandations et d'apporter des rajustements pour améliorer les communications et les services aux membres.

Envoi aux membres du sondage annuel sur la satisfaction des membres à l'égard de l'AGA pour analyser la réussite de l'assemblée et des possibilités d'améliorer l'expérience des membres dans l'avenir et d'apporter des modifications nécessaires.

Contrôle du rendement et de l'efficacité du site Web et des médias sociaux et modifications au besoin.

Création d'une nouvelle procédure numérisée pour la présentation en ligne de demandes d'adhésion et modernisation de certains aspects de la procédure au moyen de Smartsheet et de SharePoint.

Création du cadre budgétaire pour les demandes de bourses de l'ACTS et de l'ATTSNB pour la présentation de la section du rapport annuel sur les bourses et l'éducation continue.

Création d'un mécanisme permettant de faciliter l'administration des bourses de l'ACTS et de l'ATTSNB et du Fonds de perfectionnement de l'ATTSNB.

Tenue de diverses séances de perfectionnement interne pour le personnel.

Création de normes relatives à la documentation pour les comités responsables de l'équivalence et des bourses, à un tableau de bord pour l'administration des mesures relatives aux plaintes, au suivi automatisé des indicateurs de rendement clés, au modèle de charte pour des projets et à un tableau de bord pour les applications Smartsheet.



# Développement de l'Association

## SOUTIEN AUX COMITÉS

La registraire, la directrice des politiques et de la participation des membres et l'agent de communication et de la participation des membres sont chacun responsables de soutenir au moins un comité de l'ATTSNB. La registraire, Martine Paquet, a soutenu le comité des plaintes, le comité d'examen et le comité de discipline. La directrice des politiques et de la participation des membres, Keara Grey, a soutenu le comité de recrutement et de maintien en poste, le comité des règlements administratifs et le comité sur les mesures législatives. L'agent de communication et de la participation des membres, Ethan Stryde, a apporté son soutien au comité des candidatures.

## PARTICIPATION DES MEMBRES

Nous continuons à travailler à l'amélioration de la participation des membres de différentes manières, notamment en visitant les chapitres pour organiser des consultations auprès des membres sur diverses initiatives, en envoyant un sondage annuel aux membres pour déterminer comment les membres perçoivent nos communications et comment nous pouvons nous améliorer. En fonction des commentaires des membres, l'ATTSNB s'adapte pour proposer des sujets de webinaires recommandés, des normes et des lignes directrices de pratique, ainsi que le type de contenu que nous incluons dans les communications avec les membres. De plus, la registraire et la directrice des politiques et de la participation des membres ont assisté à plusieurs présentations avec les écoles de travail social et ont rencontré des étudiants pour discuter de leur engagement. Si vous avez des idées pour impliquer les membres, n'hésitez pas à nous contacter au [info@nbasw-attsnb.ca](mailto:info@nbasw-attsnb.ca).



*Ethan Stryde et Mélissa Frenette au  
"Experiential Career Summit" du New  
Brunswick Centres of Excellence.*

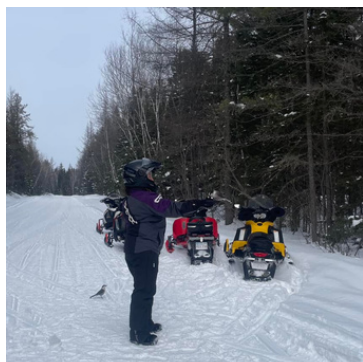


*Ethan Stryde et Mélissa Frenette à la  
Journée des carrières en santé d'Inspire  
Péninsule acadienne / Imagine Chaleur.*

## MÉDIAS SOCIAUX ET COMMUNICATIONS NUMÉRIQUES

Les communications par courriel, les médias sociaux et les chiffres d'engagement sur les sites Web continuent d'augmenter. Notre campagne de Santé mentale et dépendance en 2025 a reçu un accueil fantastique et a renforcé notre présence en ligne depuis son lancement initial. Pour en savoir plus sur notre rendement en matière de communication, veuillez consulter les statistiques de communication.

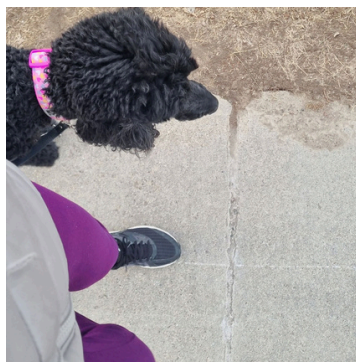
Le concours de bien-être de mars de cette année a réussi à encourager les participants à consacrer du temps à leur bien-être pendant le Mois du travail social. Merci à tous ceux et celles qui ont participé !



*Semaine 1: Monique  
Doiron-Vautour, Motoneige*



*Semaine 2: Haley Billings,  
Visite d'amis*



*Semaine 3: Chantal Thanh De  
Alba, Promenade avec chien*



*Semaine 4: Melanie  
Frenette, Temps en famille*

Nos plateformes Facebook et X (anciennement Twitter) restent disponibles pour suivre les opportunités de formation continue, les mises à jour sur la justice sociale, les annonces, les concours, etc., tandis que notre site Web contient des annonces d'actualité, des opportunités de formation continue et d'emploi, des ressources pour les membres, et plus encore.



[@TravSocNB](https://twitter.com/TravSocNB)



[@ATTSNB](https://www.facebook.com/ATTSNB)



[www.nbasw-attsnb.ca](http://www.nbasw-attsnb.ca)

## BIENVENUE AUX TECHNICIEN(NE)S EN TRAVAIL SOCIAL

La loi de 2024 sur l'ATTSNB a reçu la sanction royale le 7 juin 2024. L'ATTSNB a commencé tout de suite à accepter des demandes d'adhésion à titre de techniciennes et de techniciens en travail social présentées par des diplômés de programmes agréés et par ceux et celles qui travaillaient dans le domaine et qui possédaient des qualités équivalentes à celles des techniciens en travail social. La période pendant laquelle ces derniers peuvent présenter une demande prendra fin le 7 juin 2025.

Le 17 juin 2024, Ashley Treadwell est devenue la première technicienne en travail social immatriculée de l'histoire du Nouveau-Brunswick.

L'ATTSNB a assisté le 15 novembre 2024 au lancement du programme du CCNB afin de faire la promotion de l'adhésion des techniciens en travail social et de souhaiter la bienvenue aux membres futures.



*Ashley Treadwell, première membre  
technicienne en travail social du N.-B.*

Le 27 novembre 2024, l'ATTSNB a donné une présentation aux étudiants du programme technique en service social et communautaire du NBCC. Il s'agit d'un des trois exposés donnés à deux groupes d'étudiants en 2024-2025.

L'ATTSNB a annoncé le 7 janvier 2025 de nouvelles bourses pour les étudiants de deux programmes agréés d'établissements d'enseignement du Nouveau-Brunswick: le programme de services sociaux et communautaires du NBCC et le programme Techniques en service social et communautaire du CCNB.

L'ATTSNB a aussi annoncé le 7 janvier 2025 une nouvelle bourse pour les membres étudiants octroyée à une personne inscrite au programme de premier cycle en travail social au campus de Saint John de l'Université du Nouveau-Brunswick. Bon nombre des étudiants qui suivent le programme sont des diplômés du programme du NBCC qui suivent la voie menant des études collégiales aux études universitaires (2+2). Une voie semblable qui mènera du programme du CCNB aux études universitaires est en voie de développement.

Le 27 février 2025, les membres de l'ATTSNB ont approuvé les nouveaux règlements administratifs de l'ATTSNB (2025) pendant une Assemblée extraordinaire qui donnait suite à des séances d'information offertes à l'ensemble des chapitres de la province.

Au 31 mars 2025, l'ATTSNB comptait 19 demandes d'adhésion à titre de technicienne ou de technicien en travail social en cours de traitement ainsi que 82 demandes d'adhésion provenant de personnes qui possèdent des qualités équivalentes à celles des techniciens en travail social. Nous avons hâte de recevoir encore plus de demandes au cours de l'année prochaine.



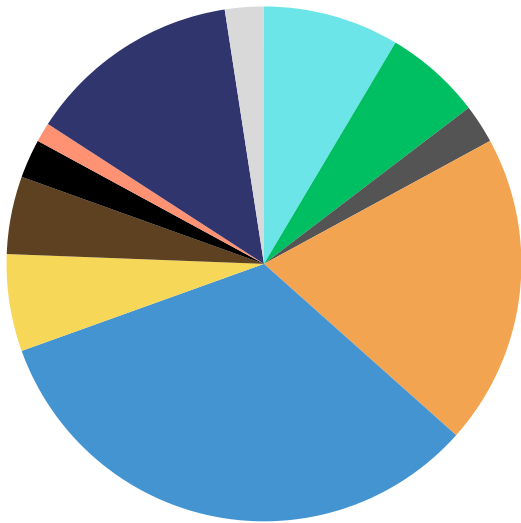
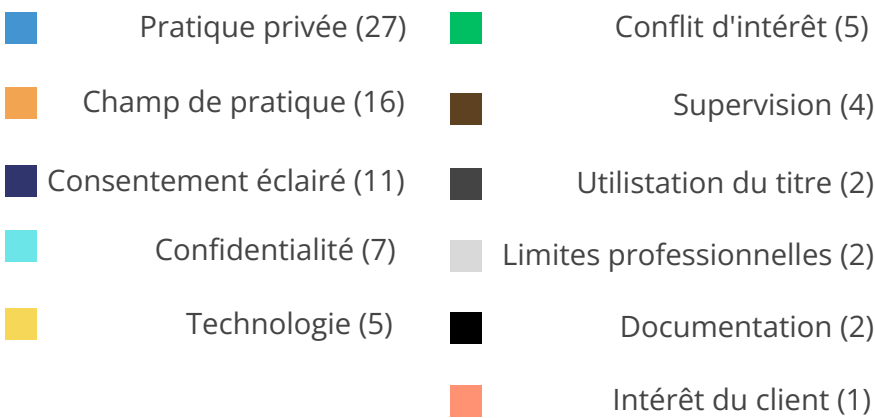
*Carole Gallant, présidente de l'ATTSNB, et Miguel LeBlanc, directeur général de l'ATTSNB, s'expriment lors du lancement du programme de technicien(ne) en travail social du CCNB.*



# DÉONTOLOGIE

En tant que Registraire, Martine Paquet a fourni plusieurs consultations éthiques à des membres, des employeurs, des étudiants et des membres du public, les demandes les plus courantes portant sur la pratique privée, le champ de pratique, et le consentement éclairé. Au cours de l'année 2024-2025, 82 consultations éthiques ont été données (35 de moins que l'an dernier):

## Consultations éthiques au cours de l'année 2024-2025



La Registraire a donné une séance d'information sur le Code de déontologie de l'ATTSNB aux étudiants de la SSCW du NBCC et des étudiants en travail social de l'UMPI et STU.

Si votre chapitre ou votre lieu de travail souhaite recevoir une présentation sur le Code de déontologie, sur le processus disciplinaire de l'ATTSNB, ou sur d'autres normes et lignes directrices de l'ATTSNB, n'hésitez pas à communiquer avec la Registraire par courriel [martine.paquet@nbasw-attsnb.ca](mailto:martine.paquet@nbasw-attsnb.ca) ou par téléphone au 506-444-9196.

# ADHÉSION

Du 1er avril 2024 au 31 mars 2025, le nombre total approuvé par la Registraire était 421, soit 156 de plus que l'an dernier.

- La Registraire a approuvé 191 demandes à titre de travailleur(euse) social(e)
- La Registraire a approuvé 27 demandes à titre de technicien(ne) en travail social
- La Registraire a approuvé 16 demandes d'équivalence à titre de technicien(ne) en travail social
- La Registraire a approuvé 10 demandes à titre de membre temporaire autorisé
- La Registraire a approuvé 88 demandes en tant qu'étudiant(e) en travail social
- La Registraire a approuvé 89 demandes en tant qu'étudiant(e) technicien(ne) en travail social

Le délai moyen de traitement est de 2.86 jours ouvrable (à l'exclusion des demandes d'équivalence de technicien(ne) en travail social et à partir du moment où l'ATTSNB a reçu la dernière exigence relative à la demande jusqu'au moment où le dossier est examiné par la Registraire).



La Registraire a également offert des séances d'information aux étudiants en travail social de l'Université de Moncton et aux étudiants du NBCC SSCW concernant l'ATTSNB, le processus de candidature et les avantages de l'adhésion.

À la fin de l'année d'inscription 2024-2025, les membres de l'ATTSNB étaient :

- Nombre total de membres : 2 647
- Membres praticiens en travail social : 2206
- Membres non-praticiens en travail social : 191
- Membres technicien(ne)s en travail social praticiens : 41
- Membres technicien(ne)s en travail social non-praticiens : 2
- Membres étudiant(e)s en travail social : 121
- Membres étudiant(e)s technicien(ne)s en travail social : 89

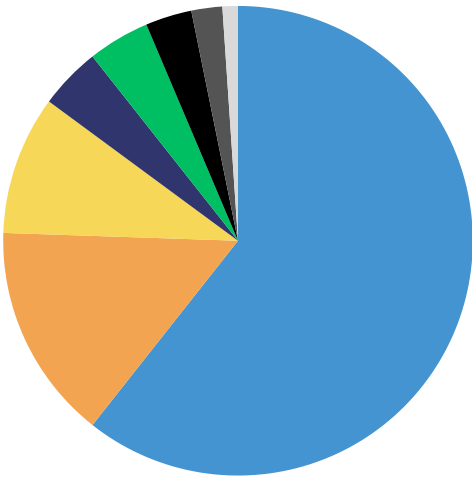
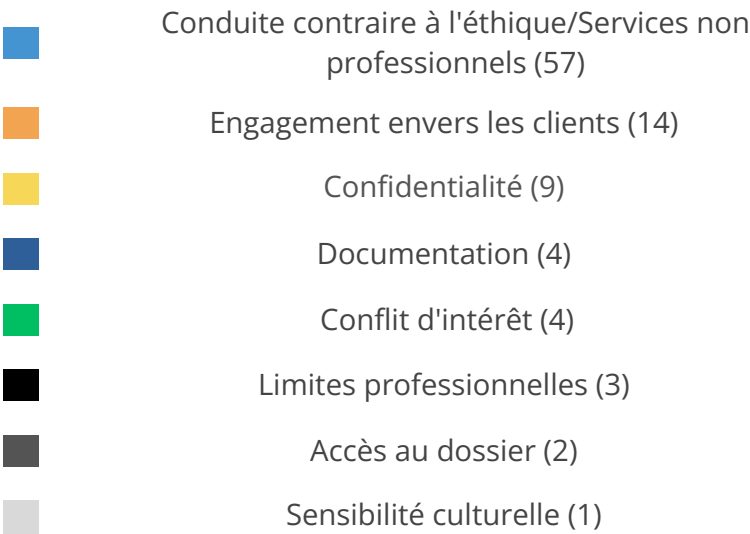
## PLAINTES

Au cours de la dernière année, soit du 1er avril 2024 au 31 mars 2025, le Comité des plaintes a reçu 66 nouvelles plaintes, et 11 plaintes ont été reportées de l'année précédente. De ces 77 plaintes, 56 ont été rejetées et 9 plaintes ont été renvoyées au Comité de discipline. Il y avait 12 plaintes en cours le 31 mars 2025.

Durant l'année 2024-2025, le comité a eu 25 rencontres et ont considéré 65 plaintes. La période moyenne pour le traitement des 65 plaintes est 46.5 jours ouvrables (de la date de réception de la plainte au jour où le Comité prend une décision). La période moyenne pour le traitement de 65 plaintes est de 25.4 jours ouvrables (de la date de réception de la réponse du membre au jour où le sous-comité prend une décision). Veuillez consulter le rapport du Comité des plaintes pour de plus amples informations.

### Allégations soulevées dans 66 nouvelles plaintes\*

**\*Note : Les plaintes soulèvent souvent plusieurs questions relatives au travail social.**



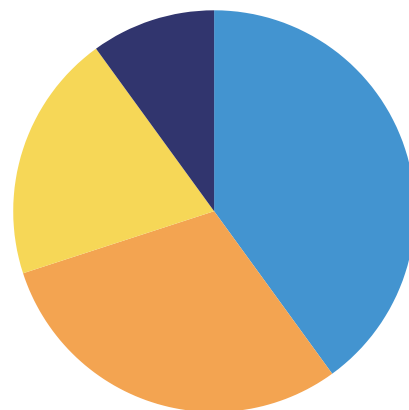
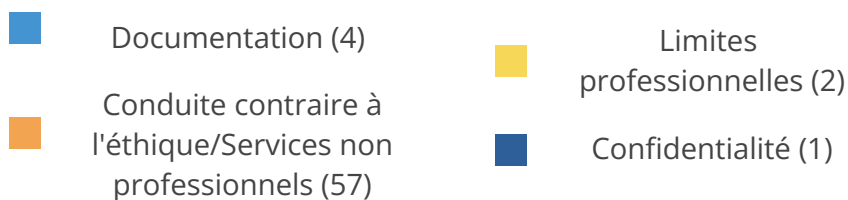
## DISCIPLINE

Au cours de l'année fiscale 2024-2025, le Comité de discipline a reçu 9 nouvelles plaintes ainsi que 2 plaintes reportées de l'année précédente pour un grand total de 11 plaintes.

De ces 11 plaintes, 5 furent complétées, soient par soumissions volontaires ou lors d'une audience disciplinaire et 6 sont toujours en cours. La moyenne de temps nécessaire pour traiter 5 cas disciplinaires fut de 146.8 jours ouvrables (à compter du jour où la plainte a été envoyée au comité de discipline jusqu'au jour où la décision du comité de discipline a été envoyée au Plaignant et au Répondant). Pour plus d'information, veuillez voir le rapport du Comité de discipline.

### Allégations soulevées dans 9 nouvelles affaires qui ont été référées au comité de discipline durant l'année 2024-2025\*

**\*Note: Les plaintes soulèvent souvent plusieurs questions relatives au travail social.**



## AVANTAGES OFFERTS AUX MEMBRES, FONDS DE PERFECTIONNEMENT, BOURSES ET SUBVENTIONS

Cette année, l'ATTSNB a eu le plaisir d'octroyer des fonds de perfectionnement, des bourses et des subventions d'une valeur globale de 9318\$ afin de soutenir le perfectionnement et la formation des membres. La somme comprend les fonds provenant du Fonds de perfectionnement de l'ATTSNB qui sont distribués à des membres qui présentent aux travailleuses et aux travailleurs sociaux des webinaires portant sur leur domaine de connaissance, d'expertise ou de pratique.

### Partenaires

En 2024-2025, grâce au partenariat entre l'ATTSNB et la Compagnie d'assurance auto et habitation Co-operators, le financement est passé de 2000\$ à 3500\$ par année à compter de l'année 2025.

**En 2024-2025, une somme globale de 9318 \$ a été distribuée pour soutenir le perfectionnement professionnel des membres.**

Par conséquent, l'ATTSNB a pu offrir des bourses aux étudiants inscrits au nouveau programme en travail social de l'UNBSJ et aux deux programmes pour techniciennes et techniciens en travail social du NBCC et du CCNB. L'augmentation est attribuable à l'engagement que nous avons pris en vue de produire des revenus provenant de sources autres que la cotisation des membres et d'offrir des possibilités de perfectionnement professionnel. Par conséquent, de nombreuses bourses et subventions sont offertes gratuitement aux membres.

Voici les partenariats de 2024-2025 :

- Ministère du Développement social du Nouveau-Brunswick (7 185,94 \$ sur deux ans)
- Compagnie d'assurances Co-operators (3 500 \$, soit une augmentation de 75 %)
- BMS (jusqu'à 3 000 \$)
- UNI Coopération financière (2 500 \$)

Nous remercions nos partenaires d'avoir appuyé le perfectionnement professionnel de nos membres. Nous invitons les membres à examiner les [avantages offerts aux membres](#) pour obtenir des tarifs de groupe ou des détails sur les services dispensés par nos partenaires.

### Récipiendaires de bourses et de subventions en 2024-2025

- Heather Atcheson a reçu la Bourse de l'ATTSNB (d'une valeur de 500 \$).
- Kari Deschambault a reçu la Bourse de Co-operators pour les membres (d'une valeur de 500 \$).
- Hafsa Mohammad a reçu la bourse d'UNI pour les membres étudiants (d'une valeur de 500 \$).
- Lindsay Flowers a reçu une subvention des études d'UNI (d'une valeur de 1 000 \$).
- Jill Comeau reçu une subvention des études d'UNI (d'une valeur de 1 000 \$).
- Shannon McLaughlin-Butler a reçu la Bourse de Co-operators pour les membres étudiants octroyée à une personne inscrite à un programme en travail social au campus de Saint John de l'Université du Nouveau-Brunswick (d'une valeur de 500 \$).
- Selena Richard a reçu la Bourse de Co-operators pour les membres étudiants octroyée à une personne inscrite au programme de premier cycle en travail social à l'Université de Moncton (d'une valeur de 500 \$).
- Breanna Crickmore a reçu la Bourse de Co-operators pour les membres étudiants octroyée à une personne inscrite au programme principal de premier cycle ou de deuxième cycle en travail social à la St. Thomas University (d'une valeur de 500 \$).
- Kaylea Germain a reçu la Bourse de Co-operators pour les membres étudiants octroyée à une personne inscrite au programme mi'kmaq – wolastoqey de premier cycle en travail social à la St. Thomas University (d'une valeur de 500 \$).
- Des membres des chapitres de Restigouche et de Fredericton ont reçu la subvention de l'ACTS et de l'ATTSNB afin d'offrir aux membres de l'association une séance de formation demandée, grâce à une contribution de BMS (d'une valeur de 3 000 \$).
- Isabel Lanteigne et Chantal Bourassa ont reçu une subvention du Fonds de perfectionnement de l'ATTSNB (d'une valeur de 818 \$).

Félicitations à tous les récipiendaires de 2024-2025! Nous vous souhaitons bon succès dans tous vos projets de formation et de progrès professionnels. Les membres peuvent obtenir d'autres détails sur les bourses et les subventions [ici](#).

Nous remercions toutes les personnes qui ont présenté en 2024-2025 des séances de formation financées par une subvention de l'ACTS et de l'ATTSNB ou provenant du Fonds de perfectionnement afin de faire part aux autres membres de leurs connaissances et de leur expertise!

Le formulaire de demande de subvention du Fonds de perfectionnement est maintenant [accessible](#). Nous invitons tout membre qui aimerait obtenir d'autres détails sur les webinaires à offrir en français, en anglais ou dans les deux langues à communiquer avec l'ATTSNB.

# ÉDUCATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

L'ATTSNB continue de créer et de coordonner des séances d'éducation professionnelle continue sans frais afin d'aider les membres à répondre aux exigences relatives à l'éducation professionnelle continue prévues par la [politique](#).

L'ATTSNB offre toujours aux membres des séances de formation gratuites, et ce, de deux façons :

## Formation obligatoire gratuite sur la déontologie offerte par l'ATTSNB

Cette année, l'ATTSNB a créé deux nouvelles séances de formation pour les membres, y compris les techniciennes et techniciens en travail social :

- Formation sur le [Code de déontologie de l'ATTSNB](#).
- Formation sur les [compétences professionnelles](#).

## Webinaires gratuits de l'ATTSNB

L'ATTSNB collabore avec l'ACTS pour offrir des séances de formation gratuite en direct et sur demande par l'entremise des [webinaires offerts sur la plateforme de l'ACTS](#). Les membres qui n'ont pas encore eu accès aux ressources peuvent créer un compte [ici](#).

**En tout, 53 nouvelles séances de formation gratuites ont été offertes aux membres de l'ATTSNB en 2024-2025.**

L'ATTSNB a coordonné cette année sept webinaires gratuits pour les membres, dont quatre en français et trois en anglais :

- [Aucun jeune n'est une île : Transformer les attentes d'indépendance à l'interdépendance pour les jeunes pris en charge](#) animé par Melanie Doucet
- [No Youth Is An Island: Shifting expectations of independence to interdependence for youth in and from care](#) animé par Melanie Doucet
- [Les jeunes pris en charge comptent : Examiner les expériences des jeunes pris en charge dans le système canadien de protection de l'enfance en transition vers la vie adulte pendant la pandémie COVID-19](#) animé par Melanie Doucet
- [Youth in Care Matter: Examining the experiences of youth 'aging out' of the Canadian Child Welfare System during the COVID-19 Pandemic](#) animé par Melanie Doucet
- [Briser le cycle d'une "jeunesse en transition" : La surreprésentation des jeunes pris en charge dans le système de justice pénale](#) animé par Melanie Doucet
- [Breaking the Cycle for "Crossover Youth": The overrepresentation of youth in care in the Criminal Justice System](#) animé par Melanie Doucet
- [Tenir compte des traumatismes et des dimensions culturelles en intervention](#) animé par Chantal Bourassa et Isabel Lanteigne
- 33 autres webinaires en anglais sont accessibles [ici](#) sans frais, grâce à notre partenariat avec l'ACTS.
- 9 autres webinaires en français sont accessibles [ici](#) sans frais, grâce à notre partenariat avec l'ACTS.



En 2024-2025, 647 personnes ont visionné des webinaires de l'ATTSNB en anglais, et 102 ont visionné des webinaires de l'ATTSNB en français; cela comprend les membres de l'ATTSNB et de l'ACTS. L'ATTSNB continue d'accorder la priorité à la coordination et à la promotion de possibilités de formation dans les deux langues officielles, en coordonnant les webinaires offerts par l'association et en collaborant et en favorisant de telles initiatives auprès des partenaires à l'échelle du pays.

L'ATTSNB remercie l'ACTS de sa collaboration continue à la prestation de ce service aux membres.

## **Partenaire**

L'ATTSNB remercie le ministère du Développement social du Nouveau-Brunswick, qui a accordé un financement de 7185,94\$ sur deux ans afin de collaborer à la création de huit webinaires animés par Mme Melanie Doucet. Six des huit webinaires qui figurent sur la liste des webinaires gratuits de l'ATTSNB ont été présentés aux membres entre avril et septembre 2024. L'ATTSNB a hâte de conclure d'autres partenariats afin de favoriser le perfectionnement professionnel des travailleuses et des travailleurs sociaux.

## **Avantages relatifs aux ressources de perfectionnement professionnel offerts aux membres en 2024-2025**

L'adhésion à l'ATTSNB donne aux membres accès à de nombreuses ressources de perfectionnement professionnel qui s'ajoutent aux séances de formation et aux webinaires gratuits présentés par l'ATTSNB.

Avantages offerts aux membres de l'ATTSNB :

- [Formation obligatoire sur la déontologie](#) offerte par l'ATTSNB – gratuite
- [ACHIEVE Centre for Leadership](#) – rabais de 15 % grâce au code promotionnel NBASW15
- [Crisis and Trauma Research Institute \(CTRI\)](#) – rabais de 15 % grâce au code promotionnel NBASW15
- Vous trouverez [ici](#) une liste de tous les avantages offerts aux membres de l'ATTSNB.

L'adhésion à l'ACTS vous offre les avantages suivants :

- [Les webinaires de l'ACTS](#) – gratuits
- [Social Work Reference Center](#) – gratuit
- [SocINDEX](#) – gratuit
- [CASW Private Practice Portal](#) – gratuit
- Revue intitulée [Travail social canadien](#) – gratuite
- Revue intitulée [Revue canadienne de service social](#) – gratuite
- [Portail des travailleuses sociales et travailleurs sociaux en pratique privée](#) - gratuit
- [Centre for Indigegogy - Se connecter](#) – rabais de 10 %
- Le cours intitulé [Les essentiels de l'approche palliative \(LEAP\)](#) – [Se connecter](#) – rabais de 20 %
- Adhésion à la [FITS](#)
- Vous trouverez [ici](#) une liste de tous les avantages offerts aux membres de l'ACTS, y compris des tarifs de groupe pour les assurances et d'autres services.

## Nouveau partenariat et nouveau centre de ressources du site Web

L'ATTSNB a pu obtenir en 2024-2025 un tarif préférentiel pour l'abonnement des membres à l'édition numérique de l'Acadie Nouvelle. Cela permet aux membres de profiter d'un tarif de 90\$ par année pendant trois ans et d'économiser ainsi plus de 265 \$.

L'ATTSNB a modernisé cette année nos pages Web afin de faciliter l'accès des membres aux [avantages offerts aux membres](#), à d'autres [possibilités de formation](#) et aux [ressources favorisant le bien-être](#) pour votre perfectionnement continu. Si vous voulez y ajouter des ressources ou établir un partenariat avec l'ATTSNB afin d'offrir des séances de formation gratuites ou à rabais, veuillez communiquer avec l'ATTSNB.

Nous remercions nos membres de participer à des séances d'éducation professionnelle continue par l'entremise de l'ATTSNB et de nos partenaires. Nous attendons avec plaisir d'offrir d'autres possibilités de perfectionnement au cours de la prochaine année.

## PROGRAMME DE RECONNAISSANCE DES TITRES ET DES QUALITÉS ÉTRANGERS

Dans le cadre de la stratégie de recrutement et de maintien en poste (2023-2028), l'ATTSNB a reçu un financement de 3 ans de la part du ministère de Santé du Nouveau-Brunswick pour développer un programme essentiel de reconnaissance des titres et qualités de travailleuses et de travailleurs sociaux qui ont suivi une formation à l'internationale. Le programme a comme objectif de favoriser le recrutement de ces personnes et de simplifier les procédures à suivre pour devenir travailleuse sociale immatriculée ou travailleur social immatriculé au Nouveau-Brunswick.

En juin 2024, la loi relative à l'ATTSNB a reçu la sanction royale, permettant ainsi à l'Association de réglementer tous candidats qui satisfaits aux exigences d'éducation pour l'adhésion avec la preuve de l'achèvement d'un programme agréé en travail social ou équivalent.

Avec les changements relatifs à la loi, l'ATTSNB a aussi rendu possible l'opérationnalisation de la réglementation des techniciennes et techniciens en travail social. Ces actions étaient indispensables au développement du programme de reconnaissance des titres et qualités des personnes qui ont suivi une formation à l'étranger. La nouvelle consultante, Mélissa Frenette - travailleuse sociale bilingue avec maîtrise, embauchée en septembre 2024 - est maintenant responsable de diriger et poursuivre le développement et la mise en œuvre du programme.

À ce jour, une rencontre nationale a été effectuée avec les organismes de réglementations des juridictions canadiennes pour discuter des processus existants de reconnaissances des titres et qualités.



*Membres de l'équipe de l'ATTSNB qui travaillent sur le programme de reconnaissance des titres et qualités étrangers.*

Un partenariat a été développé avec l'Association canadienne des travailleurs sociaux (l'ACTS) pour nous supporter dans l'implémentation de ce projet et du travail a été effectué pour réussir à opérationnaliser deux nouvelles politiques. Le progrès actuel offrira une solution aux personnes formées internationalement qui n'ont pas réussi à obtenir l'équivalence d'un programme agréé au Canada de baccalauréat ou de maîtrise en travail social par le biais de l'évaluation de l'ACTS des titres de compétences étrangers en raison d'un manque d'heures de stage.

Les prochaines étapes comprennent de reconnaître les arrangements de reconnaissances mutuelles conclues entre le Québec et la France et le Québec et la Suisse et continuer de développer la documentation requise pour opérationnaliser le processus de reconnaissance.

L'ATTSNB souhaite remercier le ministère de Santé du Nouveau-Brunswick pour sa généreuse contribution au développement de ce programme. L'équipe de l'ATTSNB est très enthousiasmée par son avancement et les opportunités rendues possibles grâce à ce projet.

## CAMPAGNE DE PUBLICITÉ



La campagne de publicité sur le travail social dans le domaine de la santé mentale et dépendance a été lancée en mars 2025. La campagne, créée par l'ATTSNB en collaboration avec la compagnie de commercialisation et de communications m5, vise à sensibiliser le public à l'importance du rôle que jouent les travailleuses et travailleurs sociaux afin d'aider les gens qui sont aux prises avec des troubles de la santé mentale ou des dépendances. La campagne de publicité a été réalisée grâce au partenariat avec le ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick.

### **Le thème de la campagne : Voir au-delà de la souffrance**

Lorsqu'une personne est aux prises avec des problèmes de santé mentale ou de dépendance, il peut être difficile de voir au-delà de ses défis. De nombreuses personnes ont de la difficulté à comprendre ces problèmes ou à aider à les résoudre. Les travailleuses et travailleurs sociaux qui oeuvrent dans le domaine de la santé mentale et du traitement des dépendances sont des personnes spéciales. Ils voient au-delà de la souffrance ; ils voient la personne et son potentiel.



*Un homme sans abri, aux prises avec des problèmes de santé mentale*



*Un homme avec des traces d'injections, aux prises avec une dépendance*

La campagne met en évidence tout ce qui distingue les travailleuses et travailleurs sociaux des autres personnes dans divers milieux, en soulignant le contraste par un effet de flou. Lorsqu'une personne voit ou passe devant une personne aux prises avec un trouble de santé mentale ou une dépendance, cette dernière est presque complètement masquée par un effet de flou. Toutefois, lorsqu'une travailleuse sociale ou un travailleur social s'assoit avec une personne masquée par l'effet flou pour lui parler, cette dernière redevient visible, car la travailleuse sociale ou le travailleur social la voit comme elle est vraiment, malgré sa douleur et ses difficultés.

Les travailleuses et travailleurs sociaux comprennent qu'il faut faire preuve de courage pour demander de l'aide et faire face à de dures réalités et à l'inconnu. Quand leurs clients doivent relever des défis, les travailleuses et travailleurs sociaux commencent par les écouter attentivement, puis créent un espace sécuritaire pour qu'ils puissent raconter leur histoire et se fixer des objectifs.

Grâce à leur éducation et à leur expertise approfondies dans les domaines de la santé mentale et du traitement des dépendances, les travailleuses et travailleurs sociaux et les techniciennes et techniciens en travail social orientent leurs clients vers de nouvelles possibilités et leur montrent que chaque pas en avant est important et qu'un changement positif est toujours possible.

La première diffusion de la campagne s'est déroulée du 1er mars 2025 au 31 mars 2025 sur les plateformes et canaux suivants : Meta (Facebook et Instagram), Google Display, YouTube, Connected TV, Linear TV, CTV, CBC, Global, Radio-Canada et CHAU-TVA.

## **Les résultats**

Avec l'aide de la compagnie de marketing m5, la campagne a été lancée et a généré 3 millions d'impressions, 40 536 clics et un taux de clics de 1,35 %. La vidéo a été visionnée 946 549 fois en ligne et environ 1 million de fois à la télévision, ce qui indique que les Néo-Brunswickois (âgés de 25 à 54 ans) ont vu le spot environ 8 fois chacun au cours du mois de mars.



Nous sommes heureux d'annoncer que ces statistiques de performance dépassent les références de l'industrie, ce qui indique l'amélioration continue de la perception des travailleurs sociaux par les Néo-Brunswickois.

Nous tenons à remercier le ministère de la Santé pour sa contribution qui a rendu cette campagne possible. Merci à tous ceux qui ont regardé la campagne et à tous les travailleurs sociaux en santé mentale et en dépendance du Nouveau-Brunswick.

### Impressions

En total, la campagne a généré **3 millions** d'impressions



### Clics

En total, la campagne a généré **40 000** clics.



### TDC en moyenne

La campagne a obtenu un taux de clics moyen de **1,35 %**.



### Visionnements

La campagne a généré environ **1 million** de visionnements vidéo en ligne.



## PRIX DE L'ATTSNB

L'ATTSNB décerne périodiquement des prix à des membres exceptionnels pour leurs réalisations dans le domaine du travail social. Les prix suivants sont disponibles pour des nominations sur une base annuelle:

- Le prix commémoratif Raoul Léger
- Le prix Debbie Nason de travail social dans le milieu des soins de santé
- Le prix d'excellence pour service insigne de l'ACTS

Le prix commémoratif Raoul Léger et le prix d'excellence pour service insigne de l'ACTS ont un récipiendaire à annoncer pour cette année.

### Prix commémoratif Raoul Léger

Le Prix commémoratif Raoul Léger est décerné chaque année à une travailleuse sociale ou à un travailleur social du Nouveau-Brunswick qui a fait une contribution importante à l'avancement de la pratique du travail social et de la justice sociale au Nouveau-Brunswick. Le prix est décerné en mémoire de Raoul Léger, travailleur social qui a consacré sa carrière et a donné sa vie pour l'avancement de la justice sociale au Guatemala. La lauréate du prix Raoul Léger 2024-2025 est Marilyn Dupré.

**Prix d'excellence pour service insigne de l'ACTS**

Le Prix d'excellence pour service insigne de l'ACTS est décerné chaque année par l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux pendant le Mois du travail social à une personne ou à un groupe choisi par chaque association provinciale parmi ses membres. Le prix est décerné afin de souligner des contributions exceptionnelles au domaine du bien-être social et à la profession du travail social au Canada. La lauréate du prix d'excellence pour service insigne de l'ACTS 2024-2025 est Laura Gatien.



**Marilyn Dupré**  
*Lauréate du prix Raoul  
Léger*



**Laura Gatien**  
*Lauréate du prix d'excellence  
pour service insigne de l'ACTS*

# Statistiques des membres

**LANGUES DES MEMBRES**

27%

25%

45%

2%

1%



Bilingue



Fonctionnellement bilingue



Unilingue anglais

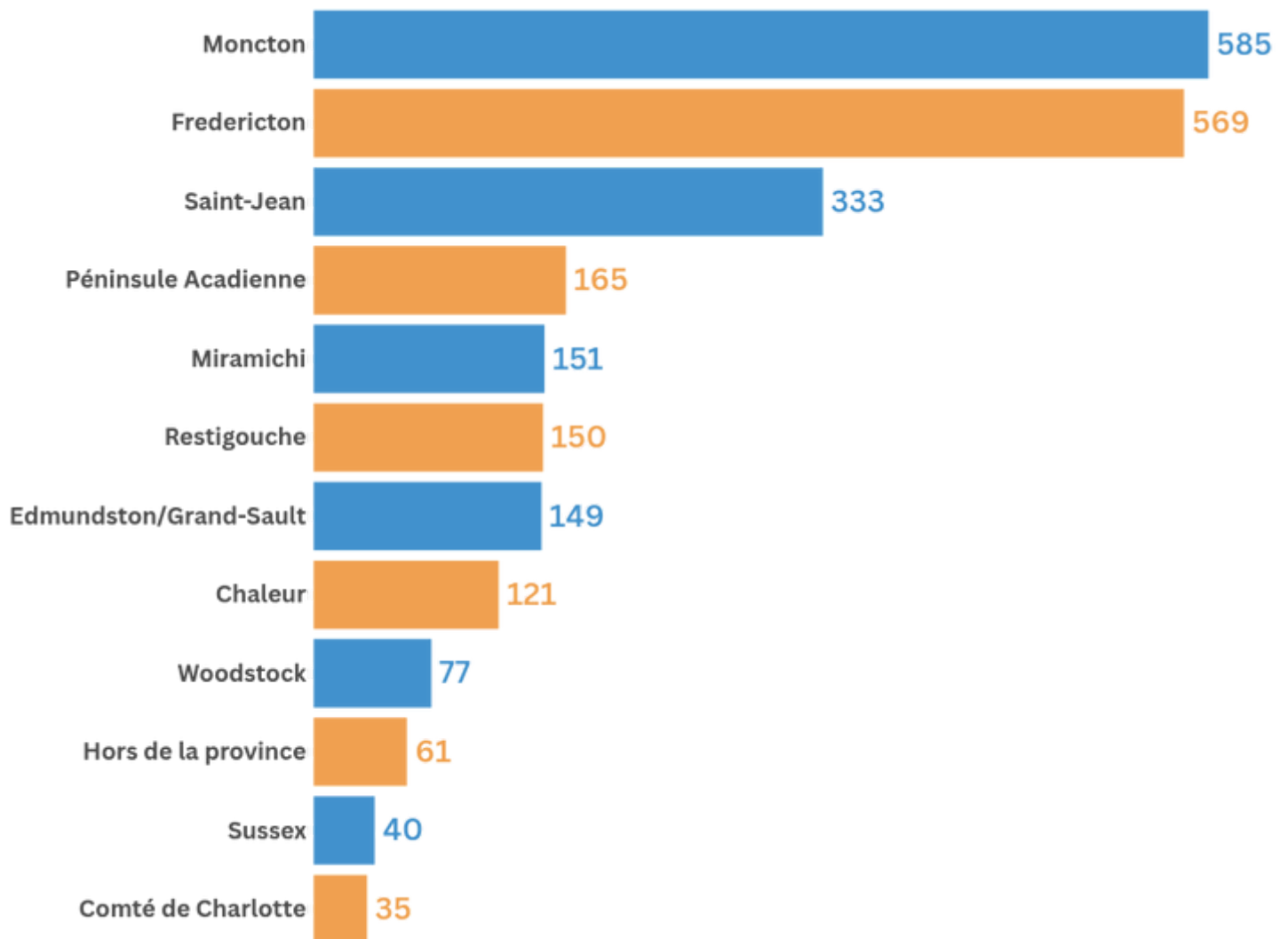


Unilingue français

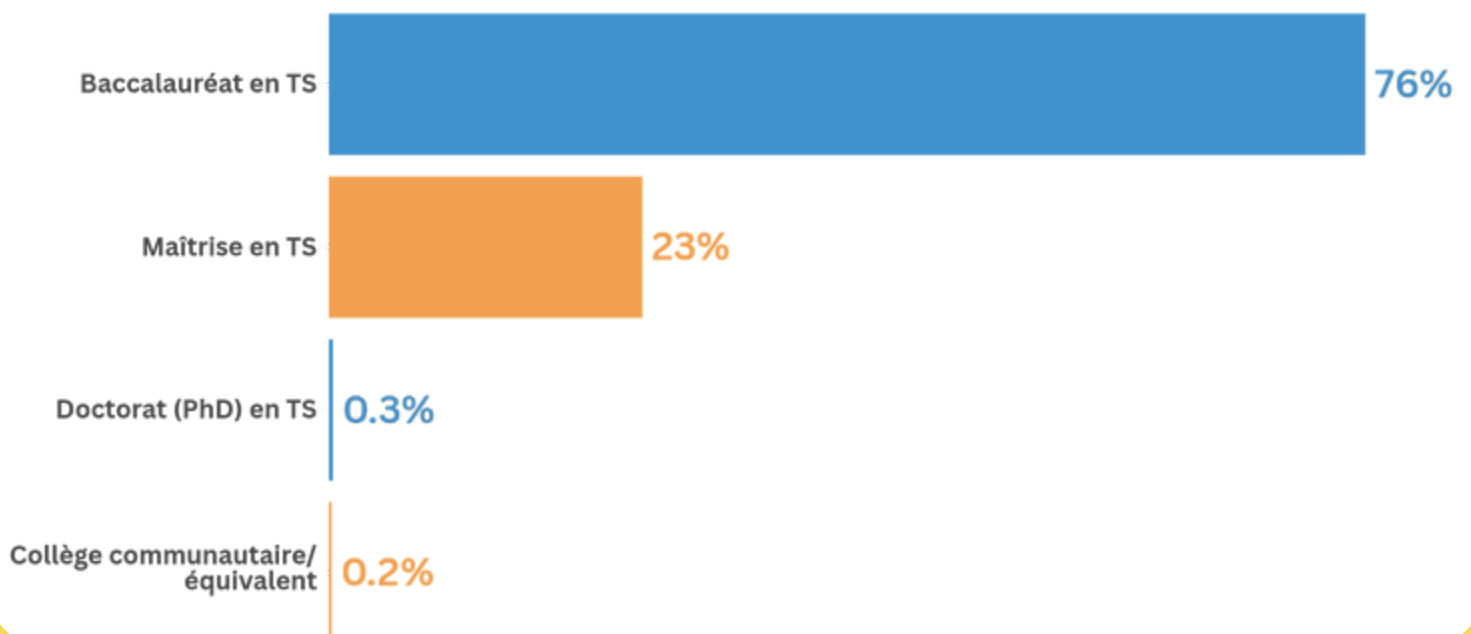


Autres langues

## MEMBRES PAR CHAPITRE



## MEMBRES PAR ÉDUCATION



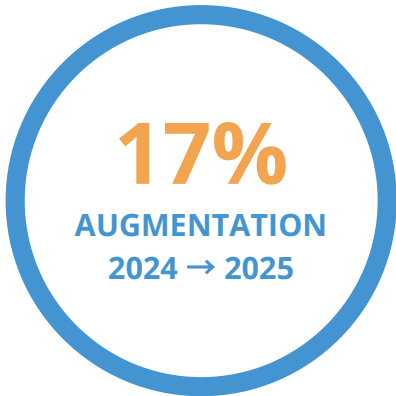
# Statistiques des communications

L'ATTSNB a travaillé continuellement cette année pour améliorer ses communications. L'agent de communication et de la participation des membres, Ethan Stryde, a le plaisir de présenter les statistiques de communication suivantes :

## FACEBOOK



Nos pages Facebook continuent d'enregistrer d'excellents résultats. Au 31 mars 2025, les pages Facebook comptaient 4 167 abonnés, soit une augmentation de 17 % par rapport à l'année dernière.



## STATISTIQUES DE L'ATTSNB

- ✓ Satisfaction à l'égard des communications de l'ATTSNB 93%
- ✓ Participation au sondage annuel de l'ATTSNB 16%
- ✓ Taux d'ouverture du bulletin trimestriel de l'ATTSNB 69%
- ✓ Abonnés sur les pages Facebook de l'ATTSNB 4167

## SITE WEB





## COURRIELS DE MASSE AUX MEMBRES

- En 2024-2025, l'association a envoyé en moyenne ~8 courriels par mois à ses membres.
- Le taux d'ouverture moyen de ces courriels était de 65,5 %. Le taux d'ouverture standard du secteur est de ~25 %.
- Nous restons nettement au-dessus de cette moyenne dans les deux langues officielles.



## Rapport de la Représentante de l'ACTS



**Géraldine Poirier Baiani, BTS, TSI**  
*Représentante de l'ACTS*

J'ai le plaisir de vous présenter mon rapport sur les activités de l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux cette année.

Je tiens tout d'abord à remercier les membres du Conseil de m'avoir nommée en septembre représentante du Nouveau-Brunswick auprès de l'ACTS. Depuis, j'ai fait de mon mieux pour représenter l'ATTSNB et les travailleuses et travailleurs sociaux de la province. J'ai remplacé Barb Whitenect, qui a été élue à la présidence de l'ACTS en juin 2024. Félicitations, Barb, nous collaborerons de nouveau.

L'ACTS est notre voix à l'échelle du pays. Nous nous occupons de la promotion de la profession et de la défense de la justice sociale. La fédération de l'ACTS est maintenant composée de l'ensemble des organismes des provinces et des territoires et compte plus de 20 500 membres.

Le Conseil d'administration adopte une perspective nationale et internationale dans l'intérêt supérieur de la profession du travail social.

Au moment de la rédaction du présent rapport, les élections fédérales de 2025 battent leur plein. L'ACTS a créé immédiatement un centre électoral permettant de regrouper diverses ressources et d'autres outils qui peuvent aider les travailleuses et travailleurs sociaux à prendre une décision lors des élections de 2025. J'espère que vous avez pu le consulter.

Voici un résumé des activités que l'ACTS a menées au cours de la dernière année :

L'ACTS a appuyé l'abrogation de l'article 43 du Code criminel, lequel justifiait l'emploi de la force dans une mesure raisonnable par un enseignant, un père, une mère ou un tuteur pour corriger un enfant. L'article était basé sur l'idée dépassée que le châtimement corporel était nécessaire pour bien éduquer et discipliner les enfants, ce qui va à l'encontre des valeurs et des principes du travail social. Selon les études, le châtimement corporel a des effets néfastes sur les enfants et leur développement. L'emploi de la force pour corriger les enfants de tout âge n'est pas acceptable au Canada.

L'ACTS a publié un rapport important sur le rôle essentiel que joue le travail social dans le domaine des soins primaires. Le rapport exhaustif comprend des recommandations au gouvernement fédéral et trace la voie à suivre pour obtenir de meilleurs résultats dans les soins de santé et adopter une approche aux soins qui est holistique et responsable sur le plan financier. Le rapport, intitulé *Une vision pour le travail social dans les soins primaires*, met l'accent sur l'apport des travailleuses et travailleurs sociaux et recommande des domaines où les travailleuses et travailleurs sociaux peuvent être mieux intégrés dans les équipes de soins de santé pour améliorer les soins aux patients et les résultats à l'échelle du pays.

Nous savons que les travailleuses et les travailleurs sociaux possèdent des compétences essentielles et uniques qui s'imposent d'urgence dans les milieux de soins primaires et que, au Nouveau-Brunswick, ils joueront un rôle clé au sein des équipes des centres de santé communautaires. Le rapport prévoit des mesures à prendre et demande le soutien du gouvernement fédéral. Nous avons hâte aux prochaines étapes.

L'ACTS a fait de la pression auprès du gouvernement fédéral en faveur de la mise au point du Règlement sur la prestation canadienne pour les personnes handicapées. La prestation offre une occasion cruciale de réduire la pauvreté et ses effets sur la santé et d'améliorer la situation des personnes handicapées du Canada à long terme. En tant que travailleuses et travailleurs sociaux, nous sommes directement témoins de l'impact de la pauvreté sur les personnes, les familles et les collectivités.

La prestation représente un premier pas important en vue de briser le cycle de la pauvreté pour les personnes les plus nécessiteuses. Des retards dans la mise au point du règlement serviraient à prolonger la détresse des personnes handicapées et nuiraient à l'efficacité de notre système de santé. Nous avons exhorté le gouvernement à le mettre au point afin que la prestation entre en vigueur le 1er juillet 2025 et que les personnes les plus nécessiteuses reçoivent un soutien en temps opportun.

Le ministère de la Sécurité publique a approuvé le financement de notre projet intitulé «Social Work: Building Practice Resilience and Knowledge — Preventing and Addressing Radicalization and Violent Extremism (SW-PRE)». Le projet vise à permettre aux travailleuses et aux travailleurs sociaux de renforcer les connaissances, la capacité et les liens dans leur pratique professionnelle pour mieux prévenir et contrer la radicalisation et l'extrémisme violent.

Au cours des prochains mois, un comité consultatif national sera constitué, composé de représentants de l'ACTS, d'autres partenaires tels que l'ACFTS et le CCORTS et de personnes qui ont été victimes de la haine et de la radicalisation. En fin de compte, nous offrirons aux travailleuses et travailleurs sociaux une formation basée sur les données probantes et des outils permettant de s'orienter dans des milieux compliqués sur les plans politique et social et de contrer la radicalisation et l'extrémisme violent des personnes, des familles et des collectivités.

Le projet mettra l'accent aussi sur l'impact du travail sur les travailleuses et travailleurs sociaux eux-mêmes et offrira aux travailleuses et aux travailleurs sociaux des méthodes d'autosoins et de renforcement de la résilience. Le comité consultatif national appuiera la création et l'accès aux produits du projet, notamment un document sur les dernières recherches, des contributions pour la politique, un programme d'études en travail social, la mobilisation et la communication de connaissances, un centre de ressources pour le site Web de l'ACTS, des possibilités de mentorats entre les pairs et un cadre d'évaluation et de contrôle. Le comité consultatif national offrira de l'expertise et des conseils pour aider à obtenir des résultats, mais les décisions sur la prise de position seront prises par le Conseil d'administration de l'ACTS.

Le thème du Mois du travail social de cette année était «Le travail social s'exerce partout». Le thème souligne l'impact vaste et divers de notre profession, qui s'étend à tous les coins de nos communautés pour apporter des changements importants et pour appuyer les personnes, les familles, les groupes et les collectivités. Nous nous rappelons que nous devons maintenir cet élan dans tout ce que nous faisons dans les écoles, les hôpitaux et les centres communautaires, auprès des décideurs et partout, car le travail social est important et le travail social est un travail de politique; nous préconisons l'équité, la justice et la dignité humaine. J'espère que vous avez pu participer aux activités, apprendre et vous épanouir.

Pour conclure, je vous invite à vous joindre à moi pour féliciter la lauréate du Prix d'excellence pour service insigne de l'ACTS de cette année, Laura Gatien.

Respectueusement présenté,  
**Géraldine Poirier Baiani, BTS, TSI**  
**Représentante de l'ATTSNB au sein de l'ACTS**

---

## Rapports des comités

---

Un certain nombre de comités contribuent à l'accomplissement du travail important de l'ATTSNB. L'ATTSNB a deux types de comités :

**Comités de réglementation** - Responsables des activités liées à l'inscription, aux plaintes et à la discipline des membres, mandatés par la loi provinciale. Ces comités sont les suivants :

- Comité d'examen ;
- Comité des plaintes ; et le
- Comité de discipline.

**Comités spéciaux** - Comités créés par le conseil d'administration pour une durée limitée afin de traiter d'une question ou d'un intérêt particulier. Les comités spéciaux actuels sont les suivants:

- Comité sur la stratégie de recrutement et de maintien en poste en travail social
- Comité sur les mesures législatives ;
- Comité des règlements administratifs; et le
- Comité des candidatures.

## COMITÉ DES PLAINTES

Le Comité des plaintes de l'ATTSNB est responsable d'examiner les plaintes et les réponses et toutes autres informations pertinentes. En vertu du paragraphe 17(6) de la loi, le Comité des plaintes doit considérer la conduite d'un membre, actuel ou ancien, qui fait l'objet d'une plainte écrite déposée auprès de la registraire et de mener une enquête à cet égard.

Le Panel du Comité des plaintes est composé d'au moins deux membres de l'ATTSNB et d'au moins une personne qui représente le public, nommée par le ou la Ministre de la Santé. Voici la composition du Comité des plaintes en 2024-2025 : Claude G. Savoie, membre et président , Chantal Bourassa, membres, Lia Daborn, membre publique, Lisa LePage, membre publique, Anouk McGraw, membre (qui s'est retirée du Comité afin de siéger au Conseil d'administration) et Jenney Tracey, membre.

En ce qui concerne le mandat du Comité, les membres peuvent rejeter la plainte, peuvent prendre les mesures qui s'imposent afin de résoudre la plainte, ou peuvent renvoyer l'affaire au Comité de discipline. Le comité peut également consulter le conseiller juridique de l'ATTSNB pour obtenir des avis juridiques sur les mesures à prendre/cas complexes. S'il est nécessaire de mener une enquête plus approfondie sur une plainte, le comité peut aussi demander de retenir les services d'un(e) investigateur(trice). En tant que président du comité, je peux attester que chaque plainte est examinée de façon complète et impartiale et que le Comité suit les procédures en conséquence.

**66 nouvelles plaintes ont été reçues en 2024-2025.**

**11 plaintes on été reportées de l'année précédente.**

**Sur ces 77 plaintes, 56 ont été rejetées et 9 ont été renvoyées au comité de discipline.**

**Il y avait 12 plaintes en cours le 31 mars 2025.**



Le manuel de procédure a été mis à jour afin de refléter la venue des techniciens et techniciennes en travail social. Lors de plaintes touchant ces derniers, il y aura un ajout d'un technicien/technicienne en tant que membre du comité une fois que nous aurons assez de techniciens et techniciennes au sein de l'Association.

Au cours de la dernière année, soit du 1er avril 2024 au 31 mars 2025, le Comité des plaintes a reçu 66 nouvelles plaintes, et 11 plaintes ont été reportées de l'année précédente. De ces 77 plaintes, 56 ont été rejetées et 9 ont été renvoyées au Comité de discipline. Il y avait 12 plaintes en cours le 31 mars 2025.

**La période moyenne pour le traitement de 65 plaintes est de 25.4 jours ouvrables (de la date de réception de la réponse du membre au jour où le Comité prend une décision).**

Les raisons pour lesquelles une plainte peut avoir subi des retards sont, entre autres, les suivantes :

- Le Comité a demandé des renseignements supplémentaires au plaignant, à l'intimé ou à d'autres personnes ;
- L'intimé a demandé un délai supplémentaire pour fournir sa réponse écrite ;
- Le comité n'avait pas quorum et a dû avoir reporter la ou les réunions à une date ultérieure;
- Les membres du comité étaient en conflit d'intérêts et de nouveaux membres devaient être nommés pour siéger au panel.

Le Comité se rencontre au moins à tous les deux semaines et font l'étude d'environ une à cinq plaintes. Les membres consacrent d'une à deux heures de préparation. Durant l'année 2024-2025, le comité a eu 25 rencontres et ont considéré 65 plaintes. La période moyenne pour le traitement des 65 plaintes est 46.5 jours ouvrables (de la date de réception de la plainte au jour où le Comité prend une décision). La période moyenne pour le traitement de 65 plaintes est de 25.4 jours ouvrables (de la date de réception de la réponse du membre au jour où le Comité prend une décision).

Je tiens à remercier les membres du Comité des plaintes et la registraire, Martine Paquet, pour le dévouement dont elles font preuve et son apport au Comité.

**Claude G. Savoie, TSI**  
**Président du Comité des plaintes**

## **COMITÉ DE DISCIPLINE**

Le comité de discipline est un comité de réglementation chargé de mener des activités liées aux affaires disciplinaires relatives aux membres, en application de la loi provinciale de l'ATTSNB (2024).

Le Comité de discipline de l'ATTSNB est actuellement composé des membres suivants: Geneviève Bourgeois Breau, Carla Gregan-Burns, Cindy Marshall, Eileen Gauthier, Carole Poitras et Jennifer-Anne Geddes comme membres ordinaires, et Paul Blanchard comme représentant du public et moi-même, Geneviève Forest-Allard, présidente du comité.

Lors d'une audience disciplinaire, soit en présentiel ou en mode virtuel, le panel du Comité de discipline est composé d'un minimum de 3 personnes dont le représentant du public nommé par le Ministre de la Santé en accord avec la Loi de l'ATTSNB (2024), d'un membre ordinaire et d'un membre qui préside le comité. Dans certaines situations et pour assurer une bonne représentation, nous avons la possibilité d'ajouter d'autres membres au panel.

Au cours du dernier exercice financier (2024-2025), le Comité de discipline a reçu 9 nouvelles plaintes ainsi que 2 plaintes reportées de l'année précédente pour un grand total de 11 plaintes. De ces 11 plaintes, 5 furent complétées, soient par soumissions volontaires ou lors d'une audience disciplinaire et 6 sont toujours en cours. La moyenne de temps nécessaire pour traiter 5 cas de discipline fut de 146.8 jours ouvrables.

Les raisons pour lesquelles une affaire disciplinaire peut avoir subi des retards sont, entre autres, les suivantes :

- Les dates d'audience ont été reportées;
- Difficulté à trouver une date d'audience qui convienne à tous les participants ;
- Les questions ont été résolues entre les conseillers juridiques ;
- Le comité a demandé des informations supplémentaires;
- Aucune résolution n'a pu être trouvée et une audience disciplinaire a dû être planifiée.

### **5 cas de discipline furent complétés en 2024-2025.**

**Le temps moyen consacré aux 5 cas était de 146.8 jours ouvrables.**

**Les ressources destinées aux membres, telles que le code de déontologie, les normes de pratique et les lignes directrices, peuvent être consultées sur le site Web de l'ATTSNB.**

Les diverses sanctions imposées par le comité au cours de l'année incluent des réprimandes écrites et déposées aux dossiers des intimés, des publications des résumés de l'affaire avec ou sans nom, révocation du droit de pratique, de la supervision pour une période déterminée, des devoirs sous formes de formation continue spécifique à la/les faute(s) commises, des amendes pour un total de 9,000\$ et de 15,000\$ pour divers frais encourus par l'ATTSNB spécifiquement relié au Comité de discipline.

En tant que présidente du Comité de discipline, je tiens à souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres de notre association professionnelle soit les techniciens et techniciennes en travail social. Je profite de cette occasion pour rappeler à tous les membres que notre association continue de développer d'excellentes ressources disponibles sur le site web. Comme membres actifs, nous avons une responsabilité professionnelle de continuer à nous informer sur les nouveautés en travail social ainsi que sur les meilleures pratiques.

Finalement, des remerciements aux membres du comité de discipline qui arrivent aux rencontres bien préparé et disposé au travail délicat qui nous attends, à notre conseiller juridique, Dominic Caron pour ses conseils et son support dans ces dossiers sensibles et à Martine Paquet, notre Registraire pour son soutien, sa disponibilité et son aide précieuse au bon fonctionnement du comité!

En conclusion, mon implication au sein de l'ATTSNB date de plusieurs années et je continue de voir mon rôle de présidente du Comité de discipline comme un privilège et un honneur; merci de me faire confiance!

**Geneviève Forest-Allard, BTS, TSI**  
**Présidente du comité de discipline**

## COMITÉ D'EXAMEN

Les membres du comité cette année ont été: Jenny Tracey, Caroline Price, Heather Hastings, and Jessica Melanson (membre publique).

En juin 2019, le Comité avait délégué à la Registraire le pouvoir d'approuver les demandes d'adhésions. Depuis la délégation des pouvoirs, la Registraire est désormais en mesure d'examiner et d'approuver les nouvelles demandes à l'Association dans l'une des catégories suivantes: adhésion à titre de travailleur(euse) social(e), adhésion à titre de technicien(ne) en travail social, adhésion à titre de membre temporaire autorisé, et membre étudiant.

Du 1er avril 2024 au 31 mars 2025, le nombre total approuvé par la Registraire était 421, soit 156 de plus que l'an dernier.

- La Registraire a approuvé 191 demandes à titre de travailleur(euse) social(e) (+39 comparativement à l'an dernier)
- La Registraire a approuvé 27 demandes à titre de technicien(ne) en travail social (NOUVEAU)
- La Registraire a approuvé 16 demandes d'équivalence à titre de technicien(ne) en travail social (NOUVEAU)
- La Registraire a approuvé 10 demandes à titre de membre temporaire autorisé (+6 comparativement à l'an dernier)
- La Registraire a approuvé 88 demandes en tant qu'étudiant(e) en travail social (-3 comparativement à l'an dernier)
- La Registraire a approuvé 89 demandes en tant qu'étudiant(e) technicien(ne) en travail social (NOUVEAU)

**421 membres approuvés par la registraire en 2024-2025.**

**156 plus de membres approuvés par rapport à 2023-2024.**

**2.86 jours ouvrables entre la demande complète et l'approbation de l'inscription.**

Le délai moyen de traitement est de 2.86 jours ouvrables (à l'exclusion des demandes d'équivalence de technicien(ne) en travail social et à partir du moment où l'ATTSNB a reçu la dernière exigence relative à la demande jusqu'au moment où le dossier est examiné par la Registraire).

Si vous êtes intéressé à vous joindre au Comité, veuillez communiquer avec l'Association!

Respectueusement soumis au nom du Comité,

**Martine Paquet, TSI**

**Registraire**

## COMITÉ DE RECRUTEMENT ET DE MAINTIEN EN POSTE

Cette année, l'ATTSNB a dirigé la deuxième année de la mise en œuvre de la Stratégie de recrutement et de maintien en poste de travailleuses et de travailleurs sociaux pour 2023-2028. La stratégie continue d'être menée par un comité directeur composé de l'Association et de parties prenantes clés qui représentent divers ministères, les régies régionales de la santé, les écoles de travail social, les collèges, les syndicats et autres.

Le directeur général de l'ATTSNB, Miguel LeBlanc, continue de présider le comité directeur, et Keara Grey fournit des services de soutien au comité. Grâce au financement provenant du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, nous avons pu retenir les services de Laurie Bourque et de Mitch Verrier du cabinet Kensington and Associates afin d'aider à soutenir la mise en œuvre de la stratégie et à gérer les relations avec les parties prenantes.

La stratégie comprend sept piliers stratégiques qui sont divisés en deux catégories d'indicateurs de rendement clés (IRC) généraux (1-4) et spécifiques (5-7). Les IRC généraux représentent les mesures et les objectifs globaux qui faciliteront le recrutement et le maintien en poste des travailleuses et des travailleurs sociaux dans l'ensemble des organismes et des domaines de pratique. Les quatre IRC généraux sont le recrutement, le maintien en poste, le rôle et l'image. La stratégie compte aussi les trois IRC spécifiques portant sur la protection de l'enfance, la santé mentale et les dépendances et le travail social en milieu scolaire, domaines sur lesquels des pressions importantes s'exercent au sein du système.

Quelques modifications ont été apportées à la stratégie cette année afin de combler des lacunes et de tenir compte de la réalité au sein du système. Chaque membre du comité directeur est responsable de la mise en œuvre des mesures qui visent son organisme. La stratégie prévoit actuellement 97 tâches, dont 89 étaient en cours pendant l'exercice financier de 2024-2025, et 34 sont déjà achevées. Compte tenu de la date de fin de la mise en œuvre de la stratégie, soit le 31 mars 2028, l'ATTSNB est très satisfaite des progrès importants qui ont déjà été réalisés.

Conformément au cadre de responsabilisation qui fait partie de la stratégie, l'ATTSNB présente des rapports semestriels à un comité de sous-ministres qui veillent à ce que les progrès nécessaires soient accomplis au sein de leur ministère. La structure a permis de faire en sorte que les travaux prévus par la stratégie sont menés à bien, et l'ATTSNB continuera de tenir les membres du comité des sous-ministres et de l'ATTSNB au courant des progrès réalisés au cours de la troisième année de la mise en œuvre de la stratégie.



Au moment de commencer la troisième année de la mise en oeuvre de la stratégie, l'ATTSNB a le plaisir d'annoncer que le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail a accepté de fournir le financement nécessaire pour retenir les services de Kensington and Associates.

L'ATTSNB est extrêmement reconnaissante du soutien continu provenant du ministère à l'égard de la direction de l'initiative et a hâte d'augmenter le nombre de travailleuses et de travailleurs sociaux dans la province au moyen de la Stratégie de recrutement et de maintien en poste.

Je remercie tous et toutes qui ont participé à la mise en œuvre de la stratégie, notamment les membres du comité directeur qui continuent de tenir des réunions mensuelles et de mettre en œuvre des mesures stratégiques et les membres de l'ATTSNB qui ont participé à de nombreuses initiatives liées au recrutement et au maintien en poste, y compris à des consultations et des sondages.

**Miguel LeBlanc, BTS, MTS, TSI**

**Président du Comité de recrutement et de maintien en poste**

## COMITÉ SUR LES MESURES LÉGISLATIVES

Le Comité spécial sur les mesures législatives a été constitué au cours de l'exercice financier 2022-2023 afin de modifier la loi relative à l'ATTSNB. Le comité était composé des personnes suivantes: Barb Whitenect, présidente; Géraldine Poirier Baiani; Claude Savoie; Anne Caverhill; Karine Levesque; Annie Pellerin; Shawna Morton; Gary Burris; Carla Gregan Burns; Karen White-O'Connell; Lisa Watters; Mary McCormack; Karla Parks-Lissok. Les membres suivants du personnel de l'ATTSNB ont fourni des services de soutien au comité: Miguel LeBlanc, Martine Paquet et Keara Grey. Dominic Caron du cabinet Pink Larkin, avocat de l'ATTSNB, a offert des conseils juridiques au comité.

Le projet de loi a été présenté aux membres de l'ATTSNB à des fins d'approbation pendant l'assemblée générale annuelle de 2022-2023 tenue le 3 juin 2023, et il a été adopté avec l'appui de la grande majorité des membres. Ensuite, le directeur général de l'ATTSNB, Miguel LeBlanc, la présidente du comité, Barb Whitenect, et les membres du comité ont travaillé fort pour faire adopter le projet de loi à l'Assemblée législative. Pendant l'année 2023-2024, de nombreuses réunions ont été tenues avec des ministres et des députés de l'Assemblée législative afin que le contenu du projet de loi et les modifications apportées à la loi fussent bien compris par les parlementaires de tous les partis.

Tout le travail accompli a porté fruit lorsque le projet de loi a reçu la sanction royale à l'Assemblée législative le 7 juin 2024. L'adoption du projet de loi a permis à l'ATTSNB de commencer à s'occuper de la réglementation des techniciens et des techniciennes en travail social, à reconnaître les programmes de formation et à évaluer l'équivalence des titres et qualités. Le comité remercie tous les membres de l'ATTSNB qui ont participé et ont appuyé le nouveau projet de loi.

**Barb Whitenect, BTS, MTS, TSI**

**Présidente du Comité spécial sur les mesures législatives**

## COMITÉ DES RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS

Le Comité des règlements administratifs a été constitué en 2023-2024 pour permettre de mettre à jour les règlements administratifs afin qu'ils tiennent compte de la modification de la loi régissant l'ATTSNB.

Le comité est composé de membres actuels et futurs de l'ATTSNB qui sont spécialistes dans le domaine de la modification de la loi, y compris une personne détenant un diplôme du programme des services sociaux et communautaires du New Brunswick Community College.

Voici la composition du comité: Géraldine Poirier Baiani, présidente; Anne Caverhill; Barb Whitenect; Karla Parks-Lissok; Lisa Watters; Annie Frenette; Shawna Morton; Gary Burris; Trista Clark. Miguel LeBlanc, Keara Grey, Martine Paquet et Dominic Caron (conseiller juridique de l'ATTSNB) offrent des services de soutien au comité.

Le Comité des règlements administratifs a modernisé les règlements administratifs de l'ATTSNB afin de tenir compte des modifications prévues par la nouvelle loi, y compris celles qui visent la réglementation des techniciens en travail social, l'agrément des établissements d'enseignement et l'équivalence des titres et qualités.

Les modifications apportées aux règlements administratifs visent directement l'application de la nouvelle loi. Le Conseil d'administration de l'ATTSNB avait approuvé les règlements administratifs provisoires pendant une réunion tenue le 9 décembre 2023. Par conséquent, l'ATTSNB a pu mettre en oeuvre immédiatement la nouvelle loi lorsqu'elle a reçu la sanction royale le 7 juin 2025.

Compte tenu de l'importance de l'adoption dans les plus brefs délais des règlements administratifs provisoires par les membres, l'ATTSNB a organisé une Assemblée extraordinaire pour présenter les règlements administratifs aux membres. Avant la tenue de l'Assemblée extraordinaire, l'ATTSNB a organisé des séances d'information offertes à chacun des chapitres provinciaux, pendant lesquelles les membres pouvaient discuter des modifications apportées aux règlements administratifs et poser des questions au besoin.

L'Assemblée extraordinaire a été tenue par voie électronique le 27 février 2025, et une majorité écrasante des membres ont appuyé les nouveaux règlements administratifs. Étant donné l'adoption par les membres de l'ATTSNB des nouveaux règlements administratifs, l'ATTSNB peut maintenant aller de l'avant en mettant en oeuvre tous les aspects de la nouvelle loi.

Il était agréable de voir les membres participer si activement à la mise en oeuvre des règlements administratifs. Environ 62 membres ont assisté aux séances d'information pour les chapitres, et 73 membres ont assisté à l'Assemblée extraordinaire. Le comité tient à remercier tous les membres de leur intérêt et de leur participation soutenue aux activités de l'Association.

**Géraldine Poirier Baiani, BTS, TSI**  
**Présidente du Comité des règlements administratifs**

## COMITÉ DES CANDIDATURES

Le Comité des candidatures est un comité permanent de l'Association dont le travail est guidé par les règlements et les procédures de l'ATTSNB.

Le comité dirige le processus de nomination des membres du conseil d'administration et a été appelé à examiner les nominations du président, du vice-président et du secrétaire du conseil d'administration de l'ATTSNB pour 2025-2026. Parmi les appels de candidatures envoyés aux membres, seulement une demande a été reçue par le Comité pour chaque poste. Les nominations ont été examinées et recommandées au conseil d'administration pour être ajoutées à la liste des dirigeants qui se présenteront aux élections.

Comme les candidats n'ayant rencontré aucune opposition, ils ont tous été élus par acclamation. Le Comité félicite Carole Gallant d'avoir conservé le rôle de présidente, Ian Rice d'avoir conservé le rôle de vice-présidente et Karine Levesque d'avoir conservé le rôle de secrétaire pour des mandats de deux ans.

Les membres du Comité des candidatures sont Bill Innes (président), Géraldine Poirier Baiani, Jennifer-Anne Geddes et Alison Charnley. J'aimerais remercier chaque membre du Comité pour sa participation à cet important processus.

**Bill Innes, RSW**

**Président du Comité des candidatures**

---

## Rapports des chapitres

---

Les membres de l'ATTSNB appartiennent à 11 chapitres régionaux. Chaque membre de l'Association appartient à un chapitre, et les chapitres tiennent des réunions. Les chapitres traitent les questions régionales, aident les membres à avoir accès au perfectionnement professionnel et assurent la liaison entre les membres et le Conseil d'administration. Voici les rapports des chapitres (actifs) de cette année.

### PÉNINSULE ACADIENNE

L'Exécutif du chapitre de la Péninsule Acadienne a passé une autre belle année. Les membres de l'exécutif sont Théo Saulnier qui est directeur de chapitre, Geneviève Bourgeois comme présidente, Annette Comeau comme trésorière, Julie Lanteigne comme secrétaire et Mélanie McGraw comme vice-présidente.

Nous aimerions souligner André-Marc Friolet, qui a été l'heureux gagnant de l'un des trois prix pour le recensement sur le travail social qui était organisé par l'Association of Social Work Boards (ASWB). Monsieur Friolet c'est mérité un remboursement de ses cotisations. Félicitations encore une fois André-Marc!

Cette année, l'exécutif a décidé de changer sa recette pour le souper de Noël au Pinokkio Pizzeria-resto-bar qui est situé dans la région de Shippagan. Cette nouvelle recette fut un très grand succès et nous avons obtenu une participation record.

Nous avons également envoyé un petit concours amical pendant la période de la Saint-Valentin. Le Rallye sous le thème de cœur avait été envoyé par courriel afin d'atteindre le plus de membres possibles. Les gagnants se sont mérité un certificat cadeau d'une librairie de leur choix.

Nous avons souligné le mois du travail social par un 5 à 7 au Fils du Roy dans la région de Paquetville pour une dégustation et une visite. Ce fut une très belle soirée et une belle occasion de faire du réseautage.

L'exécutif continue d'encourager la participation de ses membres aux diverses activités et est toujours prêt à recevoir de nouvelles idées.

J'aimerais remercier l'exécutif du chapitre de la Péninsule Acadienne pour leur temps et dévouement, ainsi que les membres pour leur beau travail continue.

**Geneviève Bourgeois, TSI**  
**Présidente du chapitre**

## CHALEUR

Voici l'exécutif pour 2025-2026: Anouk McGraw, Directrice; Cassandra Forand, Présidente; Shirley Jessica LeBreton, Vice-Présidente; Danie Boudreau, Trésorière; Sylvie Labelle, Secrétaire et Mylène Chiasson, conseillère.

Le 13 septembre 2024, l'exécutif a organisé une journée de formation. D'abord, Mr. Jacques Ouellet a présenté sur la communication efficace et la gestion de conflit. Ensuite, le dîner a été payé pour tous les membres et nous avons tenu l'AGA pendant l'heure du dîner. Puis, Alain DeWarnaffe, psychologue a tenu une présentation sur la thérapie de reconsolidation. Enfin, Marie-Pierre Godin, travailleuse sociale avec maîtrise a discuté de la fatigue de compassion. Ceci a été un succès. Trente-six membres ont participé et le nouvel exécutif 2025-2026 a été nommé.

Le nouvel exécutif a planifié la prochaine AGA qui sera le 19 septembre 2025 pendant l'heure du dîner au Atlantic Host suivi d'un après-midi de formation sous le thème : « Prendre Soin de Soi ». Les animateurs de ses formations sont encore à confirmer. Également, pour souligner le mois de mars 2025, soit le mois du travail social, un concours a été lancé aux membres par courriel. Pour avoir la chance de gagner un montant de \$50.00, les membres doivent nous écrire, en 3 mots, ce qui décrit le mieux le travail social pour eux. Le tirage au sort aura lieu le 31 mars 2025. Ceci conclut les activités du Chapitre Chaleur pour 2024 et 2025. Merci.

**Cassandra Forand, TSI**  
**Présidente du chapitre**



## EDMUNDSTON/GRAND-SAULT

Chers collègues,

J'ai le plaisir de présenter le rapport annuel du chapitre d'Edmundston-Grand-Sault de l'ATTSNB. Au cours de la dernière année, notre chapitre a soutenu son engagement en faveur des valeurs et de la mission de l'ATTSNB dans notre région.

Nous avons tenu cinq réunions régulières, y compris notre assemblée générale annuelle du chapitre local en avril 2024. En outre, notre bureau de direction a fait en sorte que les mesures suivantes étaient prises :

- Une vérification des livres comptables des deux exercices précédents ;
- La poursuite des discussions de soutien entre pairs ;

Notre chapitre local a eu l'honneur d'organiser l'assemblée générale annuelle de l'Association provinciale tenue le 31 mai et le 1er juin 2024. Le comité de planification s'est réuni à de nombreuses reprises pour assurer la réussite de l'assemblée. Voici les points saillants des activités :

- Un atelier sur l'état d'esprit axé sur la croissance («Growth Mindset») présenté par Mme Denise Beaupré (auteure du livre Rise Above).
- Un banquet noir et blanc tenu sous le thème de l'égalité et de la diversité.
- La présentation de la ploye brayonne pendant le banquet; un chef invité a expliqué la préparation du plat et l'a préparé sur place; les membres et les invités ont reçu les ingrédients et les instructions pour le préparer chez eux.
- Mme Karine Levesque, membre distinguée du chapitre, a remporté le prix commémoratif Raoul Léger, et sa famille a assisté à la cérémonie de remise du prix.

Nous avons déployé des efforts pour communiquer régulièrement avec des membres, notamment au moyen de courriels, de message affichés sur notre page Facebook et des communications moins formelles. Nous continuons d'inviter nos membres à fournir une rétroaction et des idées pour faire en sorte que les activités de notre chapitre demeurent pertinentes et répondent aux besoins de nos membres. Voici nos priorités pour l'année qui commence :

- Augmenter la participation des membres ;
- Renforcer les partenariats avec des organismes communautaires ;
- Continuer d'offrir des séances de perfectionnement professionnel utiles ;
- Trouver de nouvelles façons de soutenir nos membres et de leur redonner.

Nous sommes très fiers de souhaiter la bienvenue aux premiers techniciens et techniciennes en travail social qui se joignent au chapitre. Je tiens à remercier notre bureau de direction et nos membres de leur engagement et de leur contribution soutenus. Ensemble, nous renforçons la voix et l'impact du travail social à Edmundston, à Grand-Sault et ailleurs.

Voici les membres du bureau de direction du chapitre pour 2025-2026 :

Coprésidentes : Marie-Josée LeBlanc et Sylvie-Lise Dubé (élues pour un mandat de deux ans).

Vice-présidente : Mylène Lizotte (élue pour un mandat d'un an).

Secrétaire : Joannie Volpé (élue pour Sylvie-Lise Dubé (élue pour un mandat de 2 ans)

Trésorière : Monique Dubé-Michaud : (élue pour un mandat d'un an).

Directrice : Kim Akerley-Lagacé (début d'une deuxième année pour un mandat de 2 ans).

Respectueusement présenté,

**Kim Akerley-Lagacé, TSI**

**Directrice du chapitre**

## FREDERICTON

Voici les membres du bureau de direction du chapitre de Fredericton: Julie Doucet, présidente; Murray Weeks, vice-président; Stacey Willis, trésorière; Grace Steeves, secrétaire; Valerie DeLong, directrice du chapitre.

Le chapitre tient régulièrement des réunions de travail et des séances de formation à partir de l'automne de chaque année. Les séances de formation sont tenues pendant la soirée du troisième jeudi de chaque mois et donnent aux membres une excellente occasion d'améliorer leurs connaissances et compétences et de faire du réseautage. Le chapitre continue de tenir par voie électronique, sur Teams, les réunions de travail et les séances de formation, ce qui facilite la participation des membres. Le chapitre tient actuellement trois réunions par année, à l'automne, en hiver et au printemps, après les séances de formation. Pendant les autres mois, nous envoyons des bulletins pour tenir les membres au courant de dossiers, de questions ou d'activités.

Le chapitre de Fredericton est chanceux d'avoir un comité d'éducation très actif et très dévoué qui assure chaque année aux membres du chapitre diverses séances intéressantes de formation professionnelle. Le comité d'éducation est actuellement à la recherche d'un président ou d'une présidente. Les séances de formation ont commencé en octobre 2024 par une séance sur les soins tenant compte des traumatismes dans les domaines du travail social et de l'éducation, intitulée «Trauma Informed Care in Social Work and Education». La séance a été présentée par Arielle Dylan et Lea Tufford, universitaires et praticiennes qui ont publié en collaboration un livre du même titre. La séance a porté sur la rédaction du livre et l'importance des soins tenant compte des traumatismes.

En novembre 2024, la travailleuse sociale Jennifer Bennett a donné une séance d'information portant sur la violence familiale et la violence entre partenaires intimes, qui a permis de mieux comprendre les défis uniques qui se posent aux enfants victimes de violence et aux témoins et les obstacles que les intervenants doivent surmonter.

En février 2025, Mme Mary L. McCarthy a présenté un exposé sur son expérience en tant que Noire du Nouveau-Brunswick. Elle a parlé de la façon dont elle est tombée sur la voie vers la défense de la justice sociale tout en trouvant son rôle et sa place dans la province et le pays. En avril 2025, une table ronde a été tenue avec l'Association multiculturelle de Fredericton pour parler de l'expérience des nouveaux arrivants. Le bureau de direction organise une activité sociale au printemps qui a comme objectif de créer une espace pour l'autothérapie.

Pendant le Mois national du travail social en mars, le comité d'éducation a travaillé diligemment à l'organisation de la projection du film «You Can Call Me Roger». Le film puissant porte sur la vie du chef régional pour le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard de l'Assemblée des Premières Nations, Roger Augustine, qui est maintenant à la retraite, et sur son expérience de la longue agression faite aux peuples autochtones et l'histoire de ses 45 années en tant que chef. Le film donne le contexte de la longue histoire du colonialisme et sert d'outil permettant de comprendre les raisons pour lesquelles la vérité et la réconciliation sont nécessaires pour guérir et aller de l'avant. Le chef Augustine et d'autres invités spéciaux ont assisté à la conférence. Une discussion a suivi la présentation du film.

Pendant le Mois national du travail social, nous avons tenu des concours au moyen de notre page Facebook, qui est de plus en plus achalandée, ce qui a incité de nombreux membres à participer. Nous avons tenu des concours pour inviter les travailleuses et travailleurs sociaux à parler d'eux-mêmes, et des prix tels que des livres éducatifs et des articles d'autothérapie ont été décernés.

Le chapitre de Fredericton a aussi voté en faveur du subventionnement des membres qui veulent assister à l'AGA, à la conférence et au banquet tenus à Saint John cette année. Nous espérons que la mesure incitera les membres à assister à ces activités importantes.

Le chapitre de Fredericton a connu une excellente année et a hâte de mobiliser d'autres membres du chapitre au cours de l'année qui vient. Le chapitre de Fredericton offre aux membres d'excellentes possibilités de réseautage et d'apprentissage dans d'autres aspects du travail social.

Respectueusement présenté,

**Julie Doucet, TSI & Valerie DeLong, TSI**  
**Présidente et directrice du chapitre**

## MIRAMICHI

Chers collègues et chères collègues de l'ensemble de notre belle province,

Le chapitre de Miramichi est ravi de présenter le rapport annuel du chapitre, qui souligne une autre année de relations, de croissance et de renouvellement de la direction. Le bureau de direction de notre chapitre demeure résolu dans son engagement à célébrer et à unifier les membres de notre chapitre local et à favoriser un sentiment d'appartenance pour les travailleuses et travailleurs sociaux dans notre région.

Au cours du dernier exercice financier, nous avons réussi deux nouvelles activités. En octobre, nous avons organisé une activité sociale, pendant laquelle nous avons eu le plaisir de souhaiter la bienvenue à plusieurs travailleuses et travailleurs sociaux internationaux qui venaient de se joindre à l'Association. L'activité a permis de tisser des liens, d'échanger des connaissances et de favoriser l'apprentissage entre des collègues.

En mars, nous nous sommes réunis pour un dîner qui a souligné le Mois national du travail social et qui a attiré près de 30 membres pour une soirée d'appréciation et de renforcement de liens. La soirée a permis de marquer aussi une période de transition pour le bureau de direction de notre chapitre. Nous remercions sincèrement Emily Robichaud (secrétaire sortante) et Greeshma Chava (trésorière sortante) de leur dévouement et de leur apport à notre chapitre.

Nous remercions les membres qui se sont portées volontaires pour assumer des rôles au sein du bureau de direction cette année. Nous remercions en particulier Karla Parks-Lissok, qui a été directrice du chapitre pendant les deux dernières années et qui assume maintenant un nouveau rôle.

Nous avons le plaisir de présenter les membres de notre bureau de direction pour 2025–2026 :

Directrice du chapitre : Brooke Casey

Présidente : Jennifer Agnew

Vice-présidente : Holly Smith

Secrétaire : Karla Parks-Lissok

Trésorière : Tanisha Keddy

Nous attendons l'année qui commence avec optimisme et enthousiasme, à mesure que nous continuons à nous soutenir les uns les autres et à faire la promotion des valeurs de notre profession dans la région de Miramichi.

Respectueusement présenté,

**Brooke Casey**

**Directrice du chapitre (2025-2026)**

## MONCTON

Le chapitre de Moncton est demeuré actif au cours de la dernière année et a tenu une réunion chaque mois ou plus souvent, selon les besoins du comité.

Nous avons tenu l'assemblée générale annuelle le 7 mai, par voie électronique, et des élections ont été tenues pour les postes de la direction et de la présidence. Michelle Nowlan a été réélue à titre de directrice du chapitre, et Valerie Roy-Lang a été réélue à titre de présidente.

La directrice et la présidente du chapitre de Moncton ont assisté en personne à l'assemblée générale annuelle, à la conférence et au banquet provinciaux tenus à Edmundston. Il s'agissait d'une bonne occasion pour réseauter avec d'autres collègues en travail social de la province, et la conférence était intéressante.

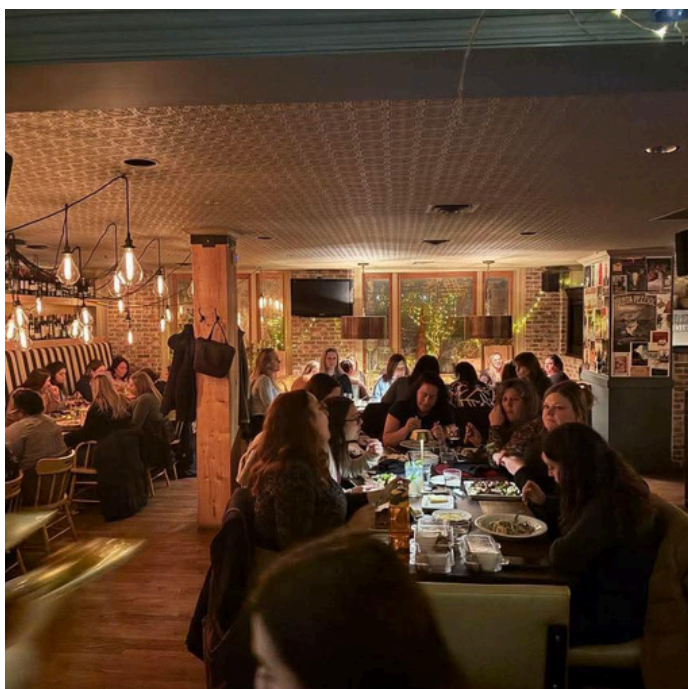
Notre comité a pris une pause en été et s'est réuni de nouveau en automne. Une activité a été planifiée pour l'automne, mais le conférencier n'était pas libre, et le comité a décidé de mettre l'accent sur des activités de Noël et d'envisager d'inviter un conférencier après les Fêtes.

Pour célébrer les Fêtes, notre comité a organisé deux dîners de Noël dont l'un était tenu au Gusto Italian Grill & Bar, à Moncton, et l'autre au resto Makeba, à Richibucto. Notre comité a décidé d'augmenter la somme donnée à nos membres pour payer leur repas, étant donné l'augmentation du coût du repas, et des cartes-cadeaux étaient distribuées pendant le dîner aux deux endroits. Les dîners étaient tenus pendant la même semaine pour permettre aux membres de choisir l'endroit préféré ou plus près de chez eux. Nous l'avons déjà fait dans le passé, et les membres sont reconnaissants, surtout les membres qui habitent au comté de Kent et qui doivent faire un long trajet pour se rendre aux événements tenus à Moncton.

Un webinaire était prévu pour janvier, mais l'animateur n'était pas libre et le webinaire a eu lieu en mars. L'animatrice, Sylvie LeBlanc, codirectrice du centre Boréal, a donné une présentation virtuelle sur la violence sexuelle en ligne, la sensibilisation, la prévention et le soutien, intitulée «Unmasking Online Sexual Violence: Awareness, Prevention, and Support».

Enfin, un tirage a été tenu pour rembourser à un membre la cotisation de l'année prochaine, et le trésorier du chapitre, John Eatmon, a eu la chance de remporter le prix.

Même s'il a fallu annuler ou reporter certaines activités, nos membres qui ont participé aux activités tenues semblaient s'amuser, et nous espérons les offrir d'autres activités et possibilités d'apprentissage au cours de l'année qui commence.



*Souper de Noël du chapitre de Moncton chez Gusto's à Moncton*



*Souper de Noël du chapitre de Moncton chez Makeba's à Richibucto*



Comme toujours, on peut communiquer avec nous par courriel au [moncton@nbasw-attsnb.ca](mailto:moncton@nbasw-attsnb.ca) ou sur notre page Facebook: [NBASW-ATTSNB Chapitre de Moncton Chapter](#)

Voici les membres du bureau de direction du chapitre:

Michelle Nowlan, directrice du chapitre  
Valerie Roy-Lang, présidente  
Léonie Levac, vice-présidente  
John Eatmon, trésorier  
Vicky Godin, secrétaire

Respectueusement présenté,  
**Valerie Roy-Lang, TSI**  
**Chapter President**



*Webinaire en ligne sur la violence sexuelle de la section de Moncton, animé par Sylvie LeBlanc, MTS*

## RESTIGOUCHE

Le chapitre Restigouche a tenu une réunion générale pendant le mois du travail social. Nous sommes choyés d'avoir pu faire la rencontre de nouveaux membres lors de cette activités et avons pu recueillir des idées pour des séminaires ou formations à venir. Nous avons également pu échanger avec les membres sur la pratique du travail social.

Cette année nous avons souligné Marie-Pier Gallant en tant que TS de l'année pour son travail remarquable auprès des jeunes de notre région. Nous avons également reconnu les ateliers Restigouche comme organisme de l'année. Cet organisme offrant des opportunités de développement de compétences pour les personnes à besoins spéciaux.



*Marie-Pier Gallant, travailleuse sociale de l'année, chapitre Restigouche*

Nous planifions une rencontre annuel prochainement afin d'y élire le comité exécutif pour l'année 2025-2026 et de voir à planifier les rencontres et activités pour l'année qui suivra. Pour l'instant, la composition de notre chapitre demeure: Mélodie Vienneau - Directrice; Vickie Maltais - Présidente; Tany Ndopedro - Vice-Présidente; Erika Allain - Trésorière et Véronique Doucet - Communications.

L'exécutif voudrait remercier ses membres pour leur implication tout au long de l'année. Nous tenons également à encourager les membres de participer aux activités organisées et de s'impliquer auprès du chapitre local afin de créer des opportunités de rencontres, d'apprentissage et de promotion de notre profession.

Respectueusement présenté,

**Mélodie Vienneau, TSI**

**Directrice du chapitre**

## SAINT JOHN

Le chapitre de Saint John tient à remercier tous ceux et celles qui ont assisté au banquet et à l'AGA cette année. Nous avons travaillé fort pour organiser les meilleures activités possibles. Le bureau de direction remercie tous les membres qui ont participé aux réunions et ont aidé de quelque façon que ce soit à planifier les activités.

Depuis notre élection, nous avons déployé beaucoup d'efforts pour faire participer les membres. Nous sommes très contents que le nombre de membres qui participent aux activités continue d'augmenter, et nous espérons que cet élan se maintiendra dans l'avenir. Veuillez vérifier que l'ATTSNB dispose de vos coordonnées afin que vous receviez les courriels que nous envoyons. Le chapitre remercie les membres de leur travail ardu cette année.

L'exécutif actuel est : Présidente/Directrice de chapitre : Samantha Jesso. Vice-présidents : Nicolas Remete et Megan MacLean. Trésorières : Tera Vellenoweth et Jessica MacPhee. Secrétaire : Samara Carvell.

**Samantha Jesso, TSI**

**Présidente/Directrice de chapitre**

## SUSSEX

Le chapitre de Sussex de l'ATTSNB est petit, comptant 38 membres. Même si la participation aux activités du chapitre a été minime au cours des dernières années, deux activités qui sont tenues chaque année continuent d'attirer des membres. En juin, le chapitre de Sussex offre une bourse d'entretien à un diplômé de l'école secondaire qui commence ses études postsecondaires en travail social ou un programme connexe. En mars, pour célébrer le Mois national du travail social, notre chapitre a distribué de petites gâteries aux membres ; un concours de connaissances sur l'ATTSNB a été tenu, des prix ont été décernés et un déjeuner a été organisé dans un restaurant local; les membres qui y assistent chaque fois l'aiment toujours.

Voici les membres du bureau de direction du chapitre de Sussex: Sharon Brown, présidente; Anisa Pynn, vice-présidente; Pam Cole, trésorière; Crystal Parlee, secrétaire; Pam Cole, directrice du chapitre.

Respectueusement présenté,

**Sharon Brown, TSI**

**Présidente du chapitre**